



RAPPORT ANNUEL

2024

sur le prix et la qualité du service public de prévention
et de gestion des déchets ménagers et assimilés





smicval

Rapport annuel 2024

sur le prix et la qualité du service public de prévention
et de gestion des déchets ménagers et assimilés

Smicval 31



Edito du Président	4
Présentation du bureau	5
Compétences	6-7
Organisation technique	8-9
Carte d'identité	10-11
Objectifs nationaux et régionaux	12-13
Projet politique Impact	14-21
Déclinaison opérationnelle d'Impact : Néo Smicval	22-25
Refonte de la collecte	26-27
Réduire massivement les tonnages	28-35
Maitriser le coût de traitement	36-37
Mettre en place un dispositif d'incitation financière	38-39
Mobilisation du territoire vers le Zéro Waste	40-43
Une nouvelle offre de services pour les professionnels	44-45
La qualité, notre engagement de service public	46-47
Stratégie et actions de communication	48-51
Protéger les femmes, les hommes et l'environnement	52-55
La transition écologique au Smicval	56-57
Ressources Humaines	58-63
Finances et fiscalité	64-71
Analyse détaillée des flux	72-79

Edito



Sylvain Guinaudie Président du Smicval

Après avoir adopté en 2019 sa stratégie IMPACT qui vise à accompagner les habitants vers une réduction de leurs déchets (-50% d'ici 2030), puis en 2022 sa traduction opérationnelle NéoSMICVAL, 2024 sonne une année pleine de sa mise en œuvre.

Les tonnages produits sur le territoire continuent, en 2024, de baisser de façon significative. En 2 ans, c'est une réduction de 100kg/hab tous les flux confondus. Les mesures prises comme l'expérimentation Ouipub, la juste contribution des usagers et la lutte contre les faux professionnels en Pôle recyclage ou le début de la mise en œuvre de la nouvelle collecte ont permis cette diminution.

Mais c'est aussi, et avant tout, grâce à l'engagement des citoyens qui ont parfaitement conscience de la nécessité de la réduction de déchets. J'ai conscience que cela demande des efforts à chacun et un changement de nos habitudes. Je mesure aussi que les efforts doivent être faits par tous et que les industriels, entre autres, doivent faire une part plus importante que les habitants. C'est en cela, que nous avons lancé un manifeste contre les plastiques, que nous sommes allés le porter auprès des fabricants, des distributeurs mais aussi que nous le portons auprès des parlementaires et des ministères.

Ces changements se font dans une logique d'accompagnement, de solidarité et de justice. Les aides à l'équipement de solutions alternatives rencontrent un véritable succès. Une nouvelle collecte des restes alimentaires se déploie et la matière organique, devenue du compost est attendue pour fertiliser les sols de nos agriculteurs. Une collecte de proximité des cartons est aussi mise en œuvre et permet d'alimenter une filière industrielle locale.

Préserver le pouvoir d'achat des usagers et notre environnement tout en réduisant la quantité de déchets, voilà la proposition faite à notre territoire ! Quoique l'on en dise, les premiers effets sont au rendez-vous, ils sont encourageants. Nous n'en sommes qu'au début, la route est encore longue. Nous devons consolider, ajuster nos dispositifs, continuer à évaluer et à s'adapter. Pour autant, les premiers engagés doivent aussi commencer à cueillir les fruits dès 2025.

Je vous souhaite une bonne lecture

01 | Présentation du bureau

Michel Vacher

1^{er} Vice-Président
Délégué CALI
En charge des ressources humaines,
du progrès et de la justice sociale
> Garantir le contrat social



Alain Renard

2^e Vice-Président
Délégué CDC Latitude Nord Gironde
En charge des solutions du futur, du traitement
des déchets résiduels et de l'autonomie
> Rechercher une autonomie de traitement
sous maîtrise d'ouvrage public.
> Sécuriser notre capacité de traitement
et en maîtriser les coûts.



Gaby Höper

3^e Vice-Président
Délégué CALI
En charge de la stratégie et de la mobilisation
chantier : plastique et déchets enfouis
> Co-construire avec les acteurs le plan
d'action de réduction des plastiques
et des déchets enfouis.
> S'assurer de la mise en œuvre des actions
et des outils.



Laurence Pérou

4^e Vice-Président
Déléguée CDC du Grand Cubzaguais
En charge de la relation usager
et démocratique et des Smicval Market
> Intégrer le recours à l'innovation
démocratique dans les processus
décisionnels et l'action du Smicval.
> Assurer le déploiement des projets
Smicval Market



Jean-Philippe Le Gal

5^e Vice-Président
Délégué CALI
En charge du développement des nouvelles
filiales.
> Intégrer les nouvelles filiales initiées
par la loi anti gaspillage pour une économie
circulaire.
> Contribuer au développement des filiales
locales.



Jean-Pierre Duez

6^e Vice-Président
Délégué de la CDC de Blaye
En charge du modèle économique,
des finances et de la fiscalité
> Adapter le modèle économique du Smicval
au regard des évolutions et obligations
juridiques.
> Favoriser l'évaluation des politiques
publiques pour adapter les trajectoires.
engagées.



David Resendé

7^e Vice-Président
Délégué CALI
En charge du niveau, de l'accessibilité
et de la qualité du service
> Consulter les différents acteurs (collectivités,
entreprises, citoyens etc.) pour délimiter le
niveau de service mutualisé payé par la TEOM.
> Répondre aux attentes des acteurs qui
souhaiteraient un service supplémentaire
(organisation et financement).



Jean-Claude Abanades

8^e Vice-Président
Délégué CALI
En charge du patrimoine industriel
et environnemental et des ICPE
> Maintenir et adapter la capacité industrielle
du syndicat.
> Ne pas créer de dette environnementale.



Antoine Garanto

9^e Vice-Président
Délégué CDC du Fronsadais
En charge de la stratégie et de la mobilisation
chantier : matière organique
> Co-construire avec les acteurs le plan d'action
de développement de traitement de la
matière organique.
> S'assurer de la mise en œuvre des actions
et des outils.



**Chantal
Gantch**
Membre du bureau
Déléguée CALI



**Alain
Vallade**
Membre du bureau
Délégué CDC du Grand
Saint Emilionnais



**Philippe
Blain**
Membre du bureau
Délégué CDC Latitude
Nord Gironde



Collecte des déchets

Prise en charge des déchets ménagers et assimilés produits sur son territoire, en porte-à-porte ou en apport volontaire :

- > Déchets occasionnels : encombrants, végétaux, gravats...
- > Déchets des ménages en collecte sélective : recyclables (emballages, papier, verre) et fermentescibles (biodéchets).
- > Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) et déchets assimilés ménagers : artisans, petits commerces et administrations.

Responsable de l'acquisition, construction, exploitation et entretien des matériels et installations nécessaires :

- > Bacs, sacs, bornes et véhicules pour la collecte.
- > Pôles Recyclage existants et à venir.
- > SmicvalMarkets.

Traitement des déchets

Mise en œuvre de la valorisation et du traitement des déchets collectés :

- > Transport et transfert des déchets collectés.
- > Traitement, tri et évacuation vers les filières de valorisation : commercialisation et négociation des matériaux.
- > Traitement des déchets à enfouir ou des déchets ultimes.
- > Étude et réalisation des équipements pour une meilleure valorisation.

Responsable de l'acquisition, construction, exploitation et entretien des matériels et installations nécessaires :

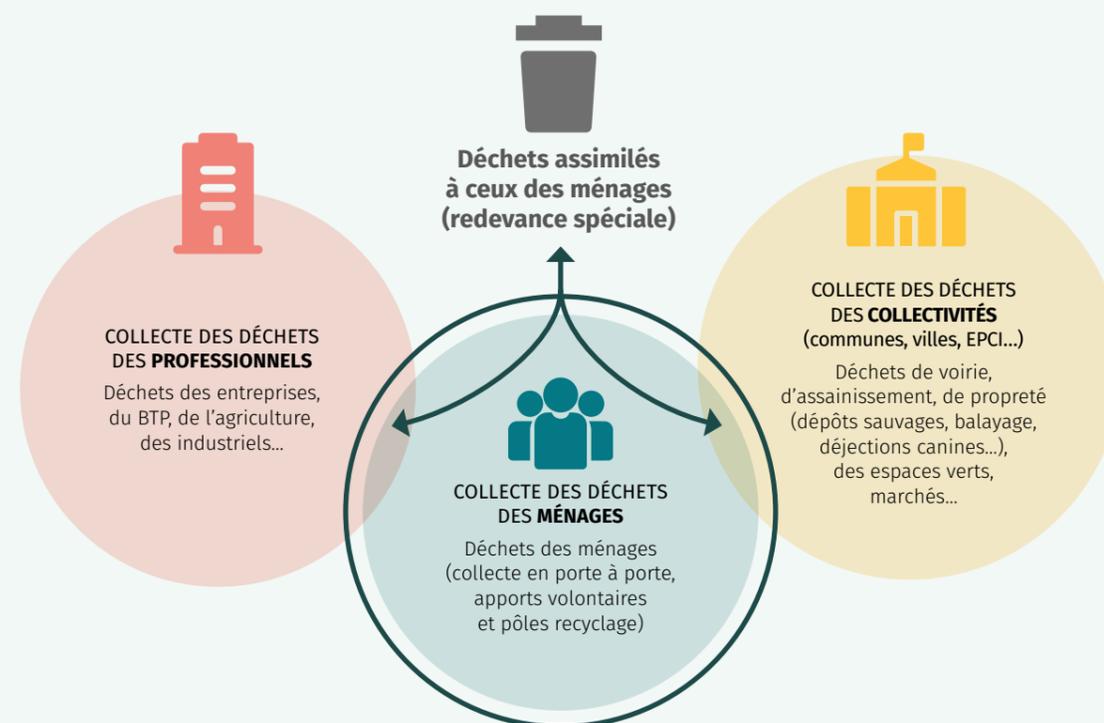
- > Centre de tri, plate-forme de compostage.
- > Centre de transfert et véhicules associés.
- > Sites d'enfouissement anciens et à venir.

Périmètre d'action publique du Smicval

Les **déchets ménagers et assimilés** regroupent l'ensemble des déchets produits par les ménages et des déchets dits « assimilés », qu'ils soient collectés en déchèteries, en points d'apport collectifs ou en porte à porte. Les déchets dits assimilés regroupent les déchets des activités économiques pouvant être collectés avec ceux des ménages, eu égard à **leurs caractéristiques et aux quantités produites, sans sujétion technique particulière** (article L 2224-14 du code général des collectivités territoriales). Il s'agit des déchets des entreprises ou collectivités (artisans, commerçants, services techniques des collectivités...) et des déchets du secteur tertiaire (administrations, hôpitaux...).



Périmètre d'action publique du Smicval



03 | Organisation technique



Centre de transfert

Plate-forme de compostage

Pôle Recyclage

Centre de tri

Centre d'enfouissement des déchets ultimes

Anciens centres d'enfouissement technique (CET) fermés et réhabilités

Smicval Market

Collecte en porte-à-porte

> OMR : 1 fois par semaine
> Emballages : 1 fois tous les 15 jours

> Restes alimentaires : 1 fois par semaine
> OMR : 1 fois par semaine
> Emballages : 1 fois par semaine

> Restes alimentaires : 1 fois par semaine
> OMR : 1 fois tous les 15 jours
> Emballages : 1 fois tous les 15 jours

Collecte en points d'apport collectif (PAC)

> Restes alimentaires, OMR et emballages

Collecte en centre-ville

> OMR : 2 fois par semaine
> Emballages : 1 fois par semaine

Libourne Bastide
> OMR : 6 fois par semaine
> Emballages : 1 fois par semaine

Collecte en apport volontaire sur tout le territoire

> Verre

> Textile

EN 2024



34 COMMUNES bénéficient du nouveau système de collecte en points d'apport collectifs



+ DE 8600 TOURNÉES de collecte en porte à porte



261 332 ENTRÉES EN PÔLE RECYCLAGE



- 8 % DE DÉCHETS produits par rapport à 2023 (en kg/an/habitant)

14 ICPE

Installations classées pour l'environnement (pôles de recyclage et pôles environnement)

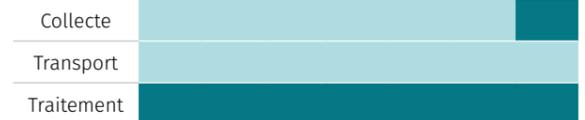
dont 2 ICPE en suivi post exploitation (Petit Palais et Saint Girons d'Aiguevives)

le tout géré en régie

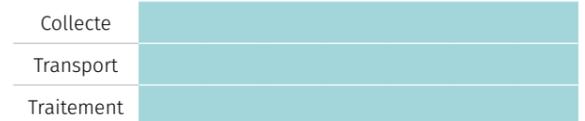
Les modes de gestion

Prestataire privé En régie

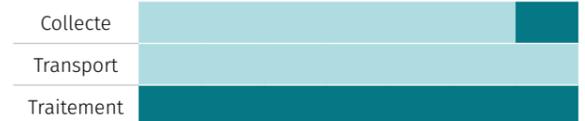
OMR



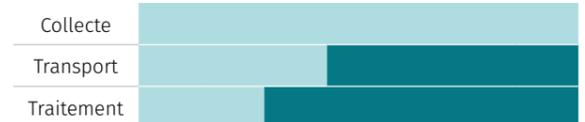
Biodéchets



Papiers et emballages



Pôles recyclage



04 | Carte d'identité

Le territoire du Smicval

213 899 habitants
137 Communes
8 Communautés de Communes
1 Communauté d'Agglomération



Données sociales

255 AGENTS

67,45 % d'hommes | **32,55 % de femmes**

Indicateurs	Résultats Smicval 2023
Taux d'absentéisme	8,56 %
Taux de travailleurs handicapés	10,32 % obligation légale : 6 %
Nombre d'accidents avec arrêt	49

Données financières

APPEL À PRODUIT
171,72 €/hab

Indicateurs	Résultats Smicval 2023
Taux d'épargne brut	14,4 % seuil critique < 8 %
Capacité de désendettement	6,53 ans seuil critique > 15 ans
Dette	40,8 M d'euros

Les instances en 2024



8 comités syndicaux (ou Assemblées Générales)
1 bureau syndical
Nombre d'élus 49 délégués titulaires

Données environnementales

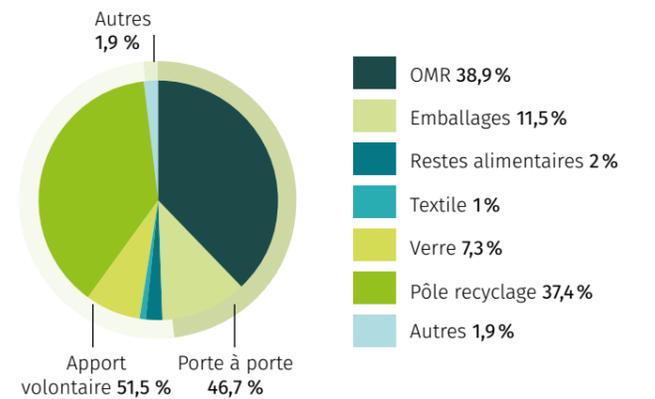
6 763 m³ d'eau
+ 7 % par rapport à 2023
 Augmentation liée à la fuite du surpresseur pour l'arrosage des andains

770 655 kWh
 Diminution liée à la baisse des tonnages des végétaux et donc à la baisse de l'utilisation du broyeur

83 171 litres de carburant/mois en moyenne
+ 2,8 % par rapport à 2023

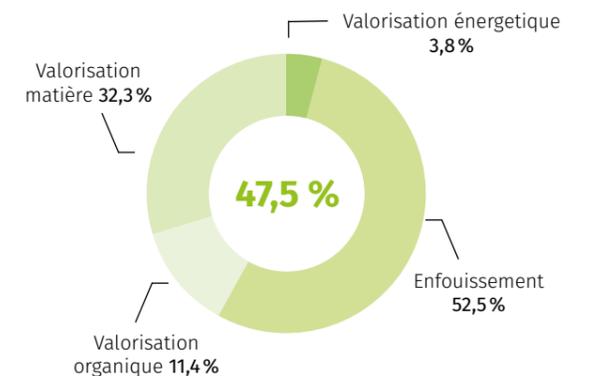
Données techniques

497 KG/hab



Taux de valorisation

Objectif de la Loi Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire (AGEC) : **65% de recyclage sur les déchets ménagers d'ici 2025**



afaq QSE
 Qualité Sécurité Environnement
 AFNOR CERTIFICATION
1^{re} collectivité en France certifiée Qualité - Sécurité - Environnement

RÉSEAU Compostplus
Membre fondateur du réseau Compostplus



Loi anti-gaspillage*

6 mesures phares pour changer notre quotidien



En finir avec le plastique jetable

La loi prévoit la fin progressive du plastique à usage unique. Objectif : faire disparaître rapidement tous les objets et emballages qui polluent notre quotidien (pailles, gobelets...)



Rendre le tri plus efficace

Un logo unique pour le tri (TRIMAN) sera obligatoire et accompagné d'une information sur le geste à effectuer. Les couleurs des poubelles seront aussi harmonisées sur tout le territoire.



Interdire l'élimination des invendus

Les produits non-alimentaires invendus seront donnés ou recyclés : produits d'hygiène quotidienne, vêtements, produits électroniques, chaussures, livres...



Créer un indice de réparabilité

Chaque consommateur pourra savoir en un coup d'œil si son produit est réparable, difficilement réparable ou non réparable. Objectif : allonger la durée de vie des objets.



Vendre les médicaments à l'unité

Depuis 2022, il est possible d'acheter des médicaments à l'unité en pharmacie, lorsque leur forme pharmaceutique le permet et que le pharmacien l'accepte.



Cesser l'impression des tickets de caisse

Depuis 2023 l'impression systématique des tickets de caisse, tickets de carte bancaire, tickets de distributeurs d'argent et des bons d'achat est interdite. Le client a la possibilité d'en demander l'impression s'il le souhaite.

* Loi n° 2020-105 du 10 février 2020.

La loi prévoit différentes étapes de réalisation précisées par décrets, pour les périodes allant de 2021 à 2025, 2025 à 2030, 2030 à 2035 et 2035 à 2040

Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets

Prévention des ordures ménagères

Il s'agit d'amplifier la diminution de la quantité d'ordures ménagères produites par habitant et par an (-5% entre 2010 et 2015 en kg/hab.an) en mettant notamment l'accent sur :

- > le détournement des biodéchets de la poubelle des résiduels : **14 % en 2025 et 18 % en 2031**. La part des biodéchets dans les OMR (estimée à 78 kg/hab.an en 2015) serait ainsi réduite **de 37% en 2025 puis de 53% en 2031**. Chaque territoire devra ensuite s'approprier cet objectif et le décliner par :
 - des actions de lutte contre le gaspillage alimentaire,
 - le développement du compostage de proximité des biodéchets, mesure contribuant avec la collecte, au tri à la source des biodéchets ;
- > la réduction de la quantité de déchets assimilés : l'objectif régional est de réduire de **-15% les assimilés présents dans les OMR pour 2025 et 2031** via des actions de prévention sur les déchets non ménagers et des actions d'éco-exemplarité.



Le législateur a fixé de nouvelles règles qui s'imposent au Smicval dans des délais plus ou moins courts :

- > **Extension des consignes de tri** à l'ensemble des emballages plastiques avant le 31/12/2022 : Réalisée
- > **Généralisation du tri à la source des biodéchets** avant le 31/12/2023 (sachant que 25 % du territoire dispose déjà d'une collecte de biodéchets) : Réalisée
- > **Baisse de 50% des tonnages** mis en décharge ou à l'enfouissement : Engagé le Smicval en est à -28% par rapport à 2010
- > Mise en place d'une forme d'**incitativité** avant 2025 : Démarrée

Prévention des déchets occasionnels principalement collectés en déchèterie

L'objectif du Plan est de faire basculer l'évolution de la production par habitant et par an de déchets occasionnels d'une augmentation passée (+10% entre 2010 et 2015 en kg/hab.an) vers une diminution future (-6% à 2025 et -8% à 2031 par rapport à 2010), en ciblant plus particulièrement les flux suivants :

- > les déchets verts : **limiter la prise en charge des déchets verts par le service public de collecte/déchèterie en proposant des alternatives à leurs producteurs**. Il s'agit par exemple de promouvoir l'entretien des espaces verts en « gestion différenciée », la sélection d'espèces générant moins d'entretien de taille, donc moins de déchets verts, la promotion des activités de broyage et de supprimer progressivement la collecte de la tonte (détail au chapitre IV).

L'objectif régional est d'atteindre une réduction de -25% pour 2025 et -30% pour 2031 ;

- > Le Smicval a réduit les tonnages des végétaux de 24,97% donc on peut dire que l'objectif fixé par le plan régional est atteint.
- > les déchets encombrants : actions de développement de l'achat responsable et fin de l'obsolescence programmée, de reprise dans le cadre du 1 pour 1 (DEEE), de promotion des filières de réemploi et de réparation (réseau régional d'acteurs)...

L'objectif régional est d'atteindre une réduction de -15% pour 2025 et -20% pour 2031.

Là encore le Smicval a atteint l'objectif fixé par le plan régional avec une réduction de - 32,6% en 2024.



Le Smicval a déjà mis en place un certain nombre de mesures pour répondre aux objectifs fixés par ce plan régional et aussi par la loi. Les premiers résultats sont positifs (à retrouver en page 33 et en fin de rapport (à partir de la page 70).

06 | Projet politique Impact

La stratégie

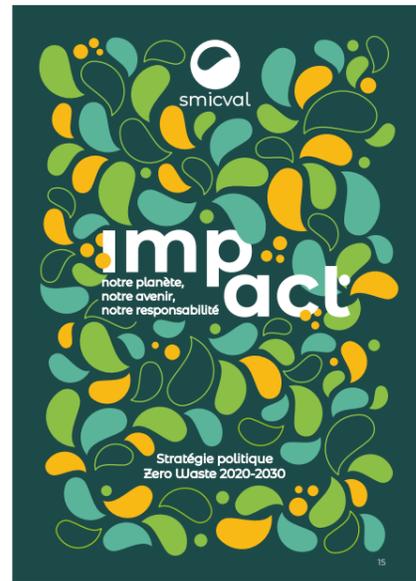
Cette stratégie politique, ambitieuse et nécessaire votée à l'unanimité en avril 2019, a pour finalité de faire basculer le territoire dans une dynamique Zero Waste, c'est à-dire vers un objectif de réduction à la source de la quantité de déchets.

Face au contexte sociétal, national et local sur l'état de la planète alarmant, sur l'urgence climatique, sur la quantité de déchets en constante augmentation, sur les engagements réglementaires à venir... les élus du Smicval ont décidé d'être proactifs pour porter un nouveau modèle de gestion (au sens large) des déchets. **S'attaquer aux causes de la production de déchets** plutôt qu'aux conséquences : leur collecte, leur recyclage et leur traitement.

Pour cela, la tactique du Smicval est de s'appuyer sur l'innovation et le changement de comportement pour mettre en mouvement les acteurs (élus, usagers, entreprises, associations...) du territoire dans la transition vers la démarche zero waste.

Mais de quoi parle t-on ? À travers les projets et les transformations qui vont être opérées dans les mois et années à venir, l'objectif du Smicval est de fournir à tous les habitants les outils et équipements qui vont leur permettre de réduire leurs déchets. L'ambition est de construire **un nouveau service public zero waste.**

Impact, une stratégie qui se veut **juste, robuste, efficace** et **adaptable.**



Synthèse globale de la stratégie politique Zero Waste 2020-2030

(réalisée en 2019)

Modèle à bout de souffle

+ de 2 milliards de tonnes de déchets par an sont collectés dans le monde. En 2050, le chiffre devrait s'élever à **3,4 milliards.**
Source : Banque mondiale - septembre 2018

Des résultats de réduction des déchets en deça des ambitions de la LTECV.

Un modèle techniciste basé sur la salubrité et non sur la réduction des déchets

La responsabilité de la réduction des déchets incombe essentiellement au gestionnaire : seulement 1% des dépenses sont affectées à la prévention.

Une prise de conscience sociétale

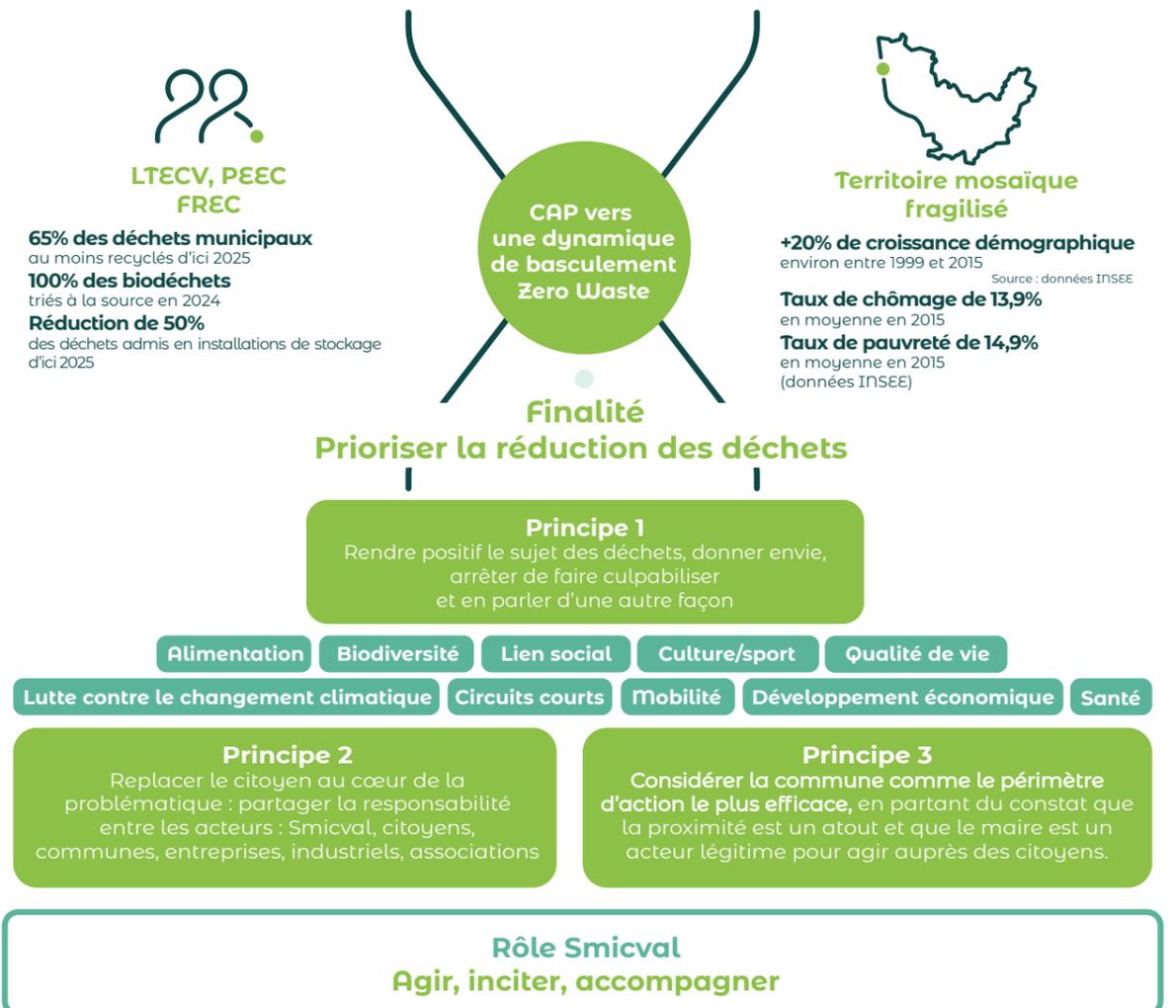
5 marches pour le climat organisées en France, depuis le 8 septembre 2018, réunissant entre 150 000 et 300 000 personnes.

76% des français jugent prioritaire ou importante la lutte contre le réchauffement climatique (sondage Kantar Sofres-One Point septembre 2018).

Près de 400 villes partout en Europe ont rejoint le mouvement initié par les membres de Zero Waste Europe

70% des personnes interrogées déclaraient avoir changé d'habitudes de consommation vers des produits plus responsables ou envisagent de le faire (sondage IFOP/WUWF de 2017).

+ de 2 millions de signatures pour la pétition demandant l'assignation en justice de l'Etat Français pour inaction climatique (chiffre janvier 2019).



4 transformations structurelles
seront nécessaires pour financer cette ambition
afin de limiter les dépenses et optimiser les recettes

Refondre
la collecte

Réduire
massivement
les tonnages

Maîtriser
le coût
de traitement
(autonomie
de traitement sur les
OMR et les emballages
et papiers)

Mettre en place
un dispositif
d'incitation
économique

Validées en septembre 2022 les 4 réformes structurelles
sont maintenant toutes en cours de déploiement

Les grands projets et transformations



La collecte de demain & mise en place d'une fiscalité incitative

Ambition : Inventer un nouveau modèle de collecte, associée à une redevance incitative, qui contribue à fortement réduire les déchets sans aggraver les inégalités.

Objectifs : Baisser les coûts, réduire les déchets, mieux recycler.



Le programme Smicval Market

Ambition : Essaimer le concept Smicval Market sur l'ensemble du territoire et l'adapter en fonction du territoire concerné.

Objectifs : Changer les comportements, réduire les déchets



Le programme de soutien au développement de l'économie circulaire

Ambition et objectifs
Accompagner les projets de territoire inscrits dans une démarche d'économie circulaire.



Les chantiers Zero Waste

Ambition : Réduire prioritairement 4 flux de matière : matière organique, tout venant, plastique, textiles sanitaires.
Objectifs : Réduire de 50% les déchets.



La fabrique territoriale Zero Waste & Transition

Ambition : Favoriser les échanges entre les acteurs du territoire et participer collectivement à la résilience du territoire.

Objectifs : Créer une émulation collective autour de la démarche Zero Waste.



La démarche "Innovation Démocratique"

Ambition : Impliquer les citoyens du territoire dans la construction et le déploiement d'un plan d'action pour tendre vers un territoire Zero Waste.

Objectifs : Replacer les citoyens au coeur de la transition.



La transformation managériale

Ambition : Transformer nos manières de travailler et favoriser l'agilité pour porter les grandes évolutions à venir sur le territoire liées à la stratégie Zero Waste.

Objectifs : Donner le pouvoir d'agir et de décider à tous les postes.



Les chantiers numérique

Ambition : Améliorer le lien avec les usagers pour plus de proximité et garantir l'accessibilité de l'information à tous.

Objectifs : Soutenir la performance du Smicval.

06 | Projet politique Impact

Les objectifs que le Smicval s'est fixé



Réduire les Ordures ménagères résiduelles

de 221kg/an par habitant (donnée 2019) à moins de 100 kg/an par habitant



Ne plus avoir à traiter les végétaux, tontes et restes de repas

les végétaux, tontes et restes de repas



Ne plus avoir à traiter de plastiques à usage unique



Baisser de 90% les encombrants



Baisser de 50% les textiles sanitaires

Tonnages

Passer de 632 kg par an par habitant (donnée 2019) à moins de 400 kg par an par habitant d'ici 2030



Impacts environnementaux [Ressources naturelles]

Environnement

Qualité de vie - Santé

Biodiversité

Impacts sociaux [Ressources humaines]

+ de liens sociaux

+ d'emplois non délocalisables

Citoyens = acteurs



Impacts économiques [Ressources financières]

Création d'activités

Pouvoir d'achat

Circuits courts

Consommation responsable

Relocalisation des fonds publics

Sobriété

■ RECYCLAGE

OUIPUB

Pour réduire la distribution de publicités non sollicitées dans les boîtes aux lettres, en favorisant uniquement celles désirées par les habitants

17%

de taux d'apposition de l'autocollant OUI PUB

33%

de tonnage en moins de papiers sur notre

PÔLES RECYCLAGE

89%

des usagers comptabilisent moins de 7 passages par an et ne sont donc pas impactés financièrement

■ MATIÈRE ORGANIQUE

FORMATIONS

au jardinage écologique

PLATEFORMES DE COMPOSTAGE LOCALES

13 partenariats avec des agriculteurs, viticulteurs, maraîchers et céréaliers du territoire

SOUTIENS FINANCIERS

86 365 €

de soutiens financiers attribués dédiés à la Matière Organique

■ RÉEMPLOI

PROGRAMME SMK

Le Smicval Market est un outil concret de transition écologique locale, qui transforme la gestion des déchets en opportunité sociale et économique, tout en changeant le regard sur la consommation et le gaspillage.

2025

SMK Terres d'Estuaire

+85%

des objets sont valorisés au SMK de Vayres

2026

SMK Blayais

-60%

de tonnages des déchets à l'enfouissement par rapport à un pôle de recyclage classique

FIN 2026

SMK Libournais

ESPACES MINI SMK

au sein des Pôles Recyclage du territoire, pour favoriser le réemploi et l'accès à la matière, et offrir aux usagers la possibilité de réduire leurs déchets en leur proposant un espace de don afin de donner une seconde vie à leurs objets.

+10 000

objets déposés par an sur chaque espace

■ TEXTILES SANITAIRES

SOUTIENS FINANCIERS

à destination des usagers pour utiliser des protections menstruelles réutilisables

5557€

à mars 2025

à destination des usagers pour louer ou acheter un kit de couches lavables

3420€

à mars 2025

EXPÉRIMENTATION COUCHES LAVABLES

à la maternité de Blaye

22%

des familles qui ont testé les couches lavables bébé, envisagent d'utiliser un système hybride Couches Jetables / Couches Lavables.

2940

couches jetables évitées soit

530 kg

en impact direct sur la période du test en 2024

■ PLASTIQUE

MANIFESTE "SORTEZ-MOI DE LÀ"

contre le plastique à usage unique et le suremballage

10 600 signataires de la pétition

OPÉRATIONS "MON MARCHÉ ZÉRO PLASTIQUE"

pour promouvoir les alternatives au plastique à usage unique

79 commerçants sur les 2 marchés ont apposé un autocollant sur leur stand qui indiquait qu'ils acceptaient les contenants réutilisables

PARTENARIATS AVEC LES SUPERMARCHÉS

pour réduire le suremballage

1 rencontre avec le siège du groupe, le groupement régional et 9 responsables de magasins Intermarché locaux puis coopération plus étroite avec 2 magasins Intermarché

■ RÉPARATION

COMPTOIR RÉPAR'

pour réparer ses objets plutôt que les jeter, et créer de nouveaux métiers

FÊTES DE LA GRATUITÉ

organisées sur le territoire par un collectif de citoyens engagés

62%

de déchets évités

475 kg

d'équipements électriques et électroniques traités de Septembre à Décembre 2024

■ RESTES ALIMENTAIRES

SOUTIENS FINANCIERS

à destination des usagers pour obtenir du matériel de compostage, installer un poulailler...

55 690€

Kit mulching ou robot tondeuse

40 997€

Broyeur individuel de végétaux

18 503€

Broyeur mutualisé de végétaux

13 560€

Poulailler ou clôture

13 560€

Achat de poules à mars 2025

ANIMATION D'ATELIERS ET FORMATIONS

pour réduire le gaspillage alimentaire

32 ateliers & formations sur une année

FRIGOS SOLIDAIRES

à Saint André de Cubzac

1ÈRE décision politique innovante sur le territoire du Smicval

COLLECTE

Transformation du système de collecte pour + de proximité, + d'accessibilité, - de coûts, et - de déchets

1650

points d'apport collectifs déployés sur le territoire

532

personnes en perte d'autonomie bénéficient d'une collecte adaptée (en porte à porte) financée sur la base de la solidarité

93%

des foyers rencontrés en permanence, soit

22 719

foyers

MÉTIERS

Transformation des métiers des agents : des métiers de collecte + sûrs, avec - de risques, et de nouveaux métiers

INCITATION ÉCONOMIQUE

Évoluer vers un système plus vertueux composé d'une tarification plus juste (en fonction de la production de déchets de chaque citoyen, redevance incitative), et une redirection plus "localisée" des flux financiers (plutôt que d'être absorbés par un acteur national, qu'ils restent sur le territoire).

OBJECTIF

Devenir autonome dans la gestion des déchets, pour en maîtriser les coûts liés. Des solutions partenariales sont en cours de réflexion avec d'autres collectivités du territoire pour créer un incinérateur d'ordures ménagères à Angoulême.

07 | Déclinaison opérationnelle d'Impact : Néo Smicval

Après plusieurs années de travail au travers d'études sociologiques et comportementales, d'études techniques et financières, inspirations et études comparatives, groupes de travail et comités de pilotage, d'échanges avec l'ensemble des parties prenantes, consultations et concertations, de rencontres spécifiques avec les élus du territoire, de la création de panels citoyen et d'une plateforme numérique Smicval Citoyen et enfin d'étapes et de validation en assemblée Générale, les élus ont pu voter en septembre 2022 la déclinaison opérationnelle de la stratégie politique Impact. Il s'agit de Néo Smicval, le nouveau service public zéro déchet, zéro gaspillage.

Principes constitutifs

5 principes constitutifs issus du travail de fond ont été retenus pour garantir ce nouveau service public. Ils sont des garde-fous et cadrent la mise en œuvre de la nouvelle offre de service.

Principe 1 Une approche favorisant la réduction de déchets et le changement de comportement

Nouvelle offre de service permettant de gérer les déchets en vue d'une réduction, et d'inciter au changement de comportement.

Principe 2 Une diversité de solutions accessibles à tou.te.s et non segmentée par typologie d'habitat

Une diversité d'alternatives pour chaque habitant.e.s leur permettant de gérer leurs déchets et de choisir les solutions les plus adaptées à leur mode de vie. La typologie d'habitat (rural, semi-rural, urbain) n'est pas un élément déterminant pour la nouvelle offre proposée.

Principe 3 une nouvelle offre de service juste, efficace, robuste, adaptable et de proximité

- > **Juste** socialement et territorialement ;
- > **Efficace** en termes de réduction des déchets, d'équilibre financier et de réduction des inégalités sociales ;
- > **Robuste** dans le temps ;
- > **Adaptable** en fonction des résultats obtenus et de l'évolution du contexte sociétal ;
- > **De proximité** = au plus proche des lieux de vie et de la production des déchets.

Principe 4 Au rendez-vous de la réglementation et au-delà

- > **Objectifs réglementaires à respecter** lois TECV (2015), AGEC (2020) et Climat et Résilience (2021)
- > **Ambitions supérieures** en termes de réduction de déchets et de contribution à la qualité de vie des habitant.e.s du territoire.

Principe 5 Permettre de réduire l'ampleur du mur économique à venir

La nouvelle offre de service doit permettre une **limitation des augmentations financières** tout en proposant des **services à plus-value pour les habitant.e.s.**

Composition de la nouvelle offre de service

La nouvelle offre de service sera composée d'une soixantaine de services (non-exhaustifs et non-définitifs). Elle se déploiera de 2022 à 2026. Il s'agit de proposer des solutions adaptées pour réduire et gérer chaque flux de déchets avec un accent sur les 4 flux prioritaires :

- > la matière organique,
- > les plastiques,
- > les tout-venant,
- > les textiles sanitaires.

C'est bien l'ensemble de ce nouveau service public qui engendrera un basculement vers un territoire Zero Waste et qui constituera une réponse aux enjeux locaux et sociétaux actuels.

Composition (non-exhaustive) de l'offre de services en pôles recyclages

Accès de proximité à un SmicvalMarket ou mini SmicvalMarket	Chantier Tout-venant
Ateliers Zero Waste dont réparation et réemploi	
Accès à un réseau d'acteurs sur la réparation et le réemploi	
Offre de formations à la carte sur le compostage et l'éco-jardinage	Chantier Matière Organique
Distribution de composteurs individuels	
Bouquet d' aides financières autour de la gestion des végétaux	
Accueil et aide personnalisés en Pôles Recyclage	Conseils personnalisés
Possibilité d' accès à la ressource	
Possibilité de trier de nouveaux types de déchets (nouvelles REP)	

Composition (non-exhaustive) de l'offre de services en Collecte de proximité

Collecte de proximité adaptée au territoire et aux usages	Refonte de la collecte
Points de proximité pour dépôt des cartons	
Panel de solutions pour le tri des restes alimentaires (biodéchets) : compostage individuel, collectif et collecte en points de proximité sur 100% du territoire	
Offre de formations à la carte sur le compostage, cuisine Zero Déchet, gestion d'un poulailler...	Chantier Matière Organique
Bouquet d' aides financières autour de la gestion des restes alimentaires	
Actions de lutte contre le gaspillage alimentaire	
Solution de prestations de collecte et lavage des couches réutilisables lavables bébé	Chantier Textiles sanitaires
Bouquet d' aides financières autour de la gestion des textiles sanitaires	
Ecosystème d' acteurs permettant le retour de la consigne de verre	Chantier Plastiques
Réseaux d' acteurs favorisant l'achat en vrac sur le territoire et l' accès à des fontaines à eau hors foyer sur le territoire (utilisation de gourdes)	



NÉO
SMICVAL



▶ SCAN ME

07 | Déclinaison opérationnelle d'Impact : Néo Smicval

Composition (non-exhaustive) de l'offre de services Transverse (Pôles Recyclage et Collecte de proximité)

Actions de lobbying portées par le Smicval au niveau national, notamment sur la question des emballages et plastiques à usage unique	Actions envers les industriels et l'État
Accompagnement et programme de formations Zero Waste spécifique aux publics précaires	Public précaire
Offre de conseils personnalisés, informations et suivi : application numérique, extranet, Hotline « Zero Waste », numéro vert, accueil direct, kit nouvel arrivant...	Communication, informations et réseaux
Communauté active autour du Zero Waste	
Communication proactive sur les bons plans, cartographies des acteurs, devenir des déchets, webinaires et ressources en ligne	
Accès à des événements Zero Waste : mini-festivals et fêtes du troc de proximité, visites de site, bus itinérant, actions de «Plastic Attack»...	
Facturation sur les principaux flux de déchets avec une tarification adaptée et incitative pour valoriser des valeurs d'équité, de justice sociale et de responsabilisation	Tarifcation adaptée

Composition (non-exhaustive) de l'offre de services spécifique aux communes

Renforcement du programme « Ma commune Zero Waste »	Soutien sur actions Zero Waste
Accompagnement aux événements Zéro déchet	
Conseils et suivi personnalisés sur le Zero Waste	
Offre SPGD (Service Public de Gestion des Déchets) adaptée afin d' accompagner les communes pour l'application du pouvoir de police et la gestion de la délinquance environnementale	Soutien sur gestion de la délinquance environnementale
Signalétique adaptée autour des Bornes d'apport collectif pour favoriser les bons comportements	
« Fabrique des Transitions » , véritable outil au service du territoire par la réflexion, la formation, les ressources et l'expérimentation	Outils au service du territoire
Renforcement de la coopération territoriale autour du Zero Waste	
Formations et réseau de Guides composteurs pour les agents et les élus	Chantier Matière Organique et lien PAT
Dotation de composteurs bois pour les projets de compostage collectif	
Développement de plateformes locales de broyage des végétaux et de compostage des restes alimentaires au service de la production alimentaire locale (liens avec les Projets Alimentaires Territoriaux)	



08 | Refonte de la collecte

Déploiement des Points d'Apport Collectifs (PAC)

Après une première phase initiée en octobre 2023 sur 5 communes (Tauriac, St Laurent d'Arce, Prignac et Marcamps, St Gervais et Bourg sur Gironde), **le déploiement s'est poursuivi tout au long de l'année 2024.**

En fin d'année, 29 communes ont rejoint le nouveau mode de collecte, portant à **34 le total et couvrant une population de près de 60 000 habitants (28,3%).**

L'année 2024 a également été marquée par l'opposition d'un certain nombre de communes au déploiement des points d'apports collectifs. Ces dernières ont refusé la mise à disposition de leur domaine public pour l'installation des équipements.

Ces 8 communes (St Yzan de Soudiac, St Vivien de Blaye, Cubnezais, Marsas, Marcenais, Teuillac, Virsac, Gauriaguet) n'ayant pas été déployées avec le reste de leur zone, bénéficient de fait de la fiscalité avantageuse de l'apport collectif. Elles sont donc considérées comme déployées mais en prenant appui sur une densification des ilots situés sur les communes déployées voisines.

Les modalités du déploiement ont été adaptées pour répondre à cette situation particulière.

Cela porte à 37 communes déployées, pour 70524 habitants, soit 33,3% de la population du territoire.

Fonctionnement et premiers résultats

Rappelons que les points d'apport collectifs, situés sur des trajets du quotidien, accessibles 24h sur 24 et 7j sur 7, permettent de gérer ses déchets sans dépendre d'un jour de collecte. Les PAC proposent 3 flux : ordures ménagères, emballages et restes alimentaires. Le tri à la source des biodéchets via le compostage permet ainsi un retour à la terre sur notre territoire.

L'accès aux bornes se fait grâce à une carte distribuée gratuitement. Ce service ne génère pas de facturation spécifique pour les usagers, étant couvert par la TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères).

L'efficacité de ce système de collecte est démontrée par la comparaison des volumes de déchets générés entre zones d'apport collectif et zones restées en porte à porte. On constate ainsi une réduction de 33% du poids d'OMR par habitant, y compris les dépôts effectués en pied de borne. Ceci au profit d'un meilleur tri et d'une réduction nette.

 **70 524 HABITANTS**
bénéficiant de la collecte en PAC

25 %
des communes

33 %
de la population



Qualité de service

L'organisation de ce nouveau mode de collecte après quelques réglages initiaux est **en adaptation constante pour assurer une qualité de service satisfaisante aux usagers.**

L'un des problèmes auquel sont confrontés le Smicval et les communes réside dans les actes de délinquance environnementale aux pieds des points d'apport collectif : dépôts de sacs d'OMR, d'emballages ou même de tout venant, destiné aux pôles recyclages.

La collaboration entre le Smicval et les communes, **formalisée au travers d'une convention de service public de gestion des déchets**, s'incarne dans la mobilisation d'une brigade de nettoyage Smicval intervenant sur ces dépôts et par la mise en œuvre de surveillance, de pédagogie ou de sanctions administratives de la part des mairies.



17 962
foyers
rencontrés

À la rencontre des usagers

La question de la réduction des déchets à la source est au cœur du projet Impact du Smicval, et les changements de comportements nécessitent un accompagnement de proximité.

Outre les initiatives (rencontres, formations, subventions...) développées plus loin, le déploiement des PAC est une opportunité d'aller à la rencontre des usagers. Des permanences sont ainsi organisées pour les habitants des communes concernées (de une à plusieurs semaines en fonction de leur taille).

C'est l'occasion pour usagers de rencontrer un conseiller Néo-Smicval, qui en plus de remettre la carte d'accès aux bornes, le bioseau, les sacs pour les biodéchets... va pouvoir expliquer le fonctionnement des équipements, leur localisation, donner des conseils sur le tri, les techniques de réduction et solutions possibles adaptés à la situation du foyer.

Foyers a collecte adaptée

Le Smicval s'est engagé à ne laisser personne de côté. Pour tenir compte de la situation particulière des personnes en perte d'autonomie et isolées, un service adapté a été mis en place. Une collecte en porte à porte hebdomadaire est organisée après vérification de la situation de l'utilisateur sur justificatifs.

environ
546 foyers
depuis
le démarrage
du déploiement



09 | Réduire massivement les tonnages

Formations jardinage écologique et gaspillage alimentaire

265 usagers formés par nos partenaires (15 structures)

1985 composteurs individuels distribués



Jardin vivant

Des aires de démonstration ont été mises en place dans les pôles recyclage afin de sensibiliser les habitants sur la gestion à domicile des végétaux. Des agents valoristes entretiennent ces espaces et ont organisé des sessions de sensibilisation et de conseils d'avril à juillet et de septembre à novembre (1 jour/semaine).

> 379 usagers sensibilisés

Référent de site

- > 4 journées de formation référents de site sur les thématiques du compostage à l'école, du compostage partagé et sur la lutte anti-gaspi.
- > 51 personnes formées (élus, citoyens, agents, bénévoles...)
- > 15 sites mis en place dont 7 en 2024



Le broyat est alors utilisé de diverses manières :

- > En mélange avec des effluents d'élevage pour en faire du compost ;
- > En apport direct sur le sol pour régénérer la fertilité du sol (principes du maraîchage sur sol vivant)

Le SMICVAL envisage de déployer plusieurs dizaines de sites sur l'ensemble du territoire, et d'avoir des plateformes d'accueil à moins de 5/10km des Pôles Recyclage, et ainsi accompagner et soutenir une agriculture de proximité, de qualité et durable.

En outre, décentraliser les végétaux permet de convertir les économies de carburant en énergie humaine et de développer de nouveaux métiers autour de la gestion de ces sites.

- > 1 nouvelle plateforme en 2024 soit 7 au total
- > 15 conventions de partenariat signées avec des agriculteurs (qui déboucheront vers des plateformes)

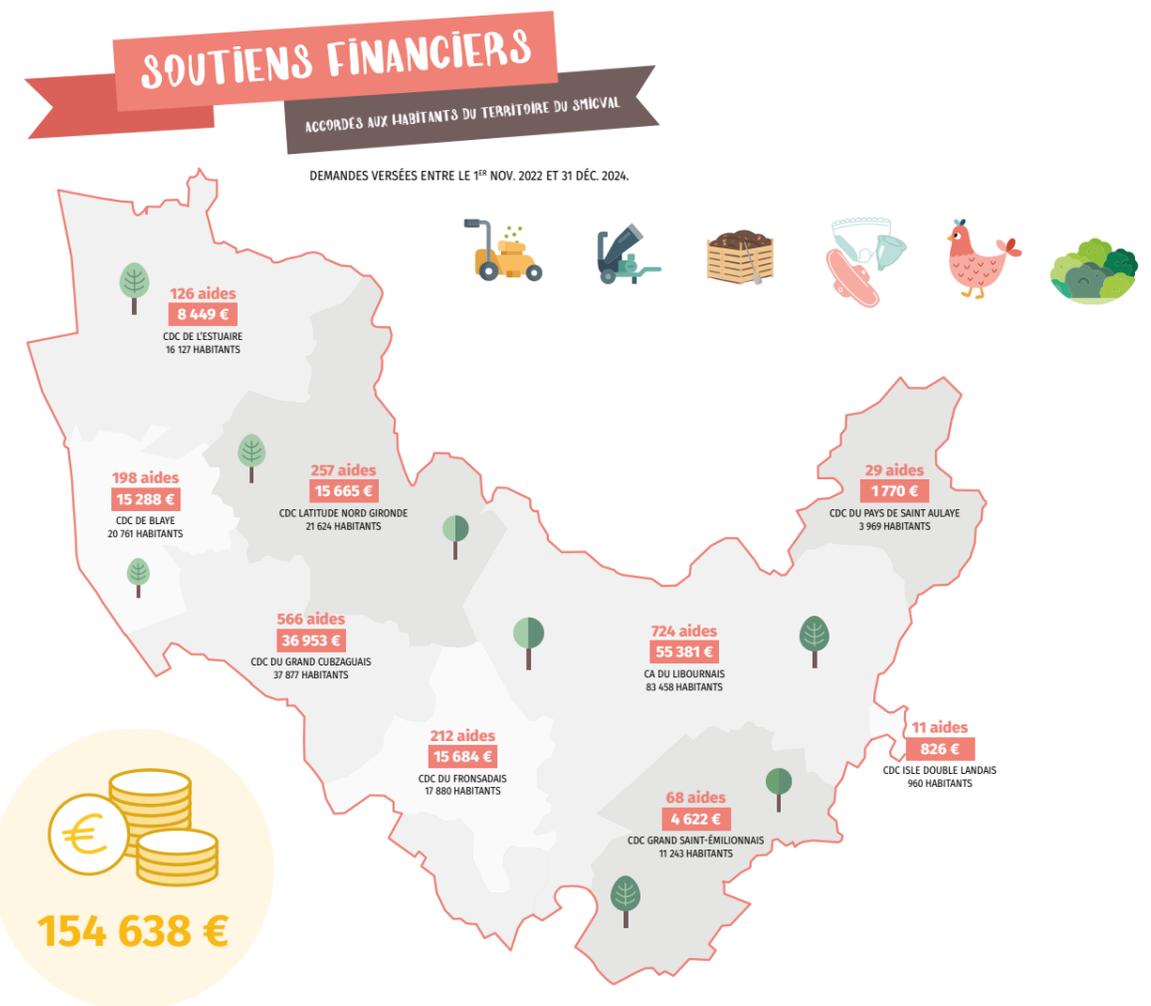
Soutiens financiers

Afin d'aider les usagers à réduire leurs déchets, le Smicval propose une dizaine de soutiens financiers pour acquérir ou louer du matériel ou encore pour participer au paiement d'une prestation spécifique comme l'arrachage de haie pour replanter des espèces plus adaptées. Les usagers peuvent faire leur demande sur leur espace personnel en fournissant les justificatifs nécessaires (facture, justificatif de domicile...). **Ces aides sont plébiscitées et notamment celles qui concernent la gestion des végétaux** à domicile (kit mulching, broyeur...) mais le soutien financier pour l'achat de poules afin de gérer ces restes alimentaires et de ne pas les jeter dans les ordures ménagères, est également apprécié.

Top 3 des soutiens financiers



Demandes de soutiens financiers sur www.smicval.fr



09 | Réduire massivement les tonnages

Les couches bébés

Vers la construction d'un service public de couches lavables pour les bébés

Une expérimentation menée à Saint André de Cubzac

L'expérimentation a eu lieu d'octobre 2023 à fin avril 2024, auprès de familles et de milieux de garde, pour identifier les effets induits par l'adoption des couches lavables pour chaque partie prenante et pour fiabiliser la logistique de lavage. Le SMICVAL a pris en charge le stock de couches, la logistique, le lavage ainsi que la formation des équipes et familles. Une étude en sciences humaines et sociales a été menée en parallèle pour mieux comprendre les freins et les leviers concernant l'utilisation des couches lavables.

Au total, nous avons collaboré avec :

- > 7 Familles ; 2 Assistantes Maternelles, 1 Micro-crèches, 1 MAM et 2 Crèches.
- > 34 personnes ont été enquêtées et 47 entretiens ont été conduits

Les résultats :

- > **40 enfants** ont pu tester les couches lavables. Soit environ **3 400 couches jetables évitées (610 kg) en impact direct.**
- > L'apprentissage (perçu comme complexe), le choix du bon modèle (crainte des fuites) et la crainte d'un investissement financier inadapté sont les trois freins principaux identifiés lors de l'expérimentation.
- > Les motivations plurielles (économique, environnementale et sanitaire) ainsi qu'une pratique hybride couche lavable/couche jetable, qui fonctionne bien, sont des leviers d'actions identifiés.
- > Les relations sociales (familles, structures de gardes, parents) sont une grande source d'influence mixte pouvant être des freins ou des leviers pour l'adoption de la pratique.

Une expérimentation menée à Blaye

Une **expérimentation au sein de la maternité de Blaye** a été menée (Oct 2024 à Janvier 2025) pour permettre aux familles de choisir d'utiliser des couches lavables lors de leur séjour. L'objectif étant d'étudier les aspects humains, financiers et logistiques et de vérifier l'adhésion des équipes soignantes et des familles durant mais aussi après leur séjour. Des ateliers de sensibilisation du personnel soignant ont été menés par Stéphanie Bordas des *Les Alternatives de Lilly*.

Lors de cette expérimentation :

- > **24 professionnels** ont été formés aux couches lavables pour être des relais de diffusion
- > **52% des familles ayant séjourné à la maternité** ont testé les couches lavables ce qui correspondrait à 136 familles/an (basé sur 264 naissances en 2024). Cela représenterait à terme jusqu'à 3 041 couches jetables évitées, soit 700 kg/an en impact direct.
- > **23% des familles envisagent de passer à un système hybride** de retour à la maison (mix jetables/lavables) ce qui pourrait éviter 15,5T de déchets/enfant (50% des changes en Couches lavables)
- > **13% des familles testeuses ont fait une demande de prêt**, une bonne synergie avec notre offre de prêt de couches à mettre encore plus davantage en avant l'année prochaine.



Maternité de Blaye © Smicval



Maternité de Blaye © Smicval

Des habitants sensibilisés et accompagnés

Le Smicval a mis en place **des supports et des temps d'échanges personnalisés** pour les habitants et les professionnels souhaitant se lancer dans la pratique via une page internet dédiée et des temps d'échanges par téléphone ou en visio avec Stéphanie Bordas de l'association *Les Alternatives de Lilly*.

Des **prêts de couches lavables sur 2 mois** aux familles du territoire ont également été organisés. Pour le moment un seul modèle de couche est mis à disposition. Dans ce kit le SMICVAL prête 20 Inserts, 15 couches extérieures, des voiles de protections ainsi que des guides d'entretien et de lavage. Ce service a été lancé en septembre 2024 et a déjà permis d'équiper **17 familles**. Si 50% des changes sont faits en couches lavables durant la période de prêt alors **on estime avoir évité 620 kg de déchets** en 2024.

Enfin, le Smicval a organisé des **ateliers de sensibilisation « un environnement sain pour mon bébé »** à destination des parents du territoire mais aussi des professionnels de santé et de la petite enfance. Ils ont été menés en partenariat avec les PMI et les Espaces de Vie Sociale du territoire. L'objectif de ces ateliers est d'essayer les bonnes pratiques avec des kits de démonstration de couches lavables. **Ce projet a bénéficié du financement de la Région Nouvelle-Aquitaine.**

- > 19 Ateliers réalisés dans des EVS, PMI et Maternités du territoire
- > 97 personnes sensibilisées dont 32 professionnels

Les protections menstruelles

Un partenariat avec "Nouveaux Cycles" dans les Missions jeunesse

Sur l'année 2024, 11 ateliers de 2h sur le cycle menstruel ont été animés par notre partenaire Nouveaux Cycles auprès des bénéficiaires des Missions Locales de Haute-Gironde, sur les communes de : Saint Savin, Saint André de Cubzac et Blaye. Ces ateliers ont permis de **sensibiliser 112 personnes**. Lors de ces ateliers, les aides financières du SMICVAL leur ont été présentées. De plus, à la fin des ateliers, les participants ont été équipés de protections menstruelles durables (culottes ou serviettes), afin de tester et adopter cette pratique.

Ces temps d'animation ont aussi permis de former les professionnels des différentes structures afin qu'ils deviennent des relais d'information.



09 | Réduire massivement les tonnages

Programme Smicval Market

Smicval Market Terres d'Estuaire

- > **Créer un SMK** sur le territoire de l'Estuaire pour réduire les déchets
- > **Créer de l'emploi** en insertion sur le territoire Terres d'Estuaire en installant des activités complémentaires au SMK
- > **Travaux**
 - Cérémonie pose 1^{re} pierre 30 mai 2024
 - Fin prévisionnelle mai / juin 2025
 - Ouverture septembre 2025
- > **Conception**
 - Aménagement Maison des Objets
 - Design Comptoir Répar'
 - Travail de concert avec la CCE sur l'émergence des activités complémentaires

SMK du Libournais

- > **Faire tiers-lieu** par un lieu de vie emblématique qui valorise les démarches de sobriété
- > **Aller + loin dans la réduction déchet** par une complémentarité entre le modèle marchand et la gratuité
- > **S'appuyer sur les dynamiques locales** pour développer un lieu collectif et bâtir une gouvernance partagée
- > **Travaux**
 - Démarrage des travaux : 1^{re} tranche novembre 2024, 2^e tranche octobre 2025
 - Fin prévisionnelle mi 2026
- > **Conception**
 - Émergence d'un collectif d'acteurs porteur du tiers-lieu (ateliers collectifs puis montée en compétence, puis structuration juridique)
 - Conception aménagement intérieur

SMK de Blaye

- > **Créer un SMK** évolutif (extension CCB possible)
- > **Renforcer le maillage territorial** en proposant un SMK dans la continuité du premier
- > **Où en est-on ?**
 - Achat terrain juin 2024
 - Recrutement de la maîtrise d'œuvre (archi) en cours
- > **Prochaines étapes**
 - Conception MOE : juin 2025
 - Travaux : 2026
 - Ouverture prévisionnelle : 2027



SMK du Libournais

Comptoir Répar'

En 2024, le Comptoir Répar' fait peau neuve après des travaux sur le Smicval Market. Le Comptoir Répar'. Il est matérialisé par un vrai atelier de réparation sur le site, conçu de A à Z en interne et avec le maximum de matériaux de réemploi. Une nouvelle identité graphique est travaillée. Et surtout, Dominique, agent de collecte, intègre le Comptoir pour apprendre son nouveau métier de réparateur. Pendant quatre mois, il bénéficie de l'accompagnement de Renée pour monter en compétences et prendre ses marques dans sa nouvelle vie.

2^e expérimentation menée de septembre à décembre 2024 sur le même modèle que la précédente c'est à dire que le Smicval prend à sa charge le coût de la réparation (main d'œuvre), seules les pièces détachées sont à la charge de l'utilisateur.

Les enseignements des expérimentations sont précieux et aident à calibrer le service pour son déploiement opérationnel.

Le souhait du Smicval est de mailler le territoire progressivement en développant un Comptoir Répar' sur tous les nouveaux Smicval Market. Ainsi, en 2025 un autre Comptoir Répar' devrait voir le jour avec l'ouverture du Smicval Market Terres d'Estuaire à Reignac.



CHIFFRES CLÉS 2024

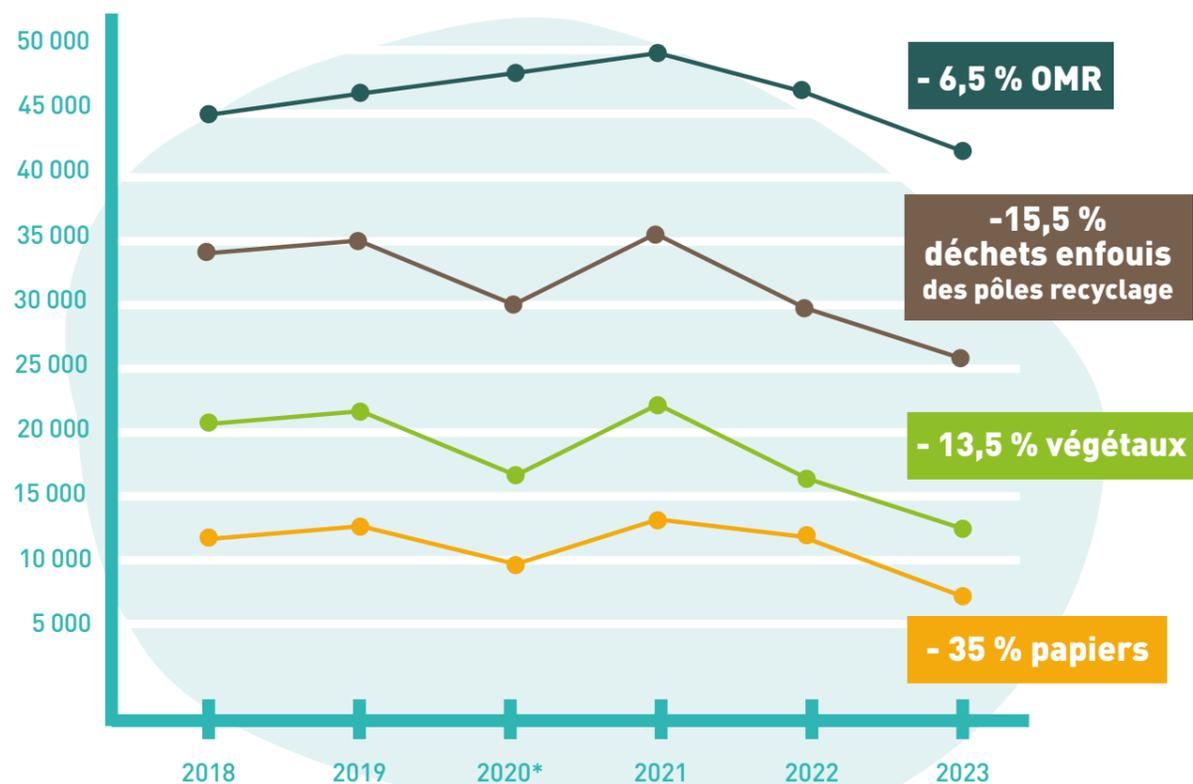
-  **62 %** DE DÉCHETS ÉVITÉS
-  **52,2 %** des réparations ont été réalisées lors du RDV initial de 30 min (vs 48% en 2023)
-  **475 Kg** d'équipements électroniques et électriques (EEE) ont été traités pendant l'expérimentation
-  **309,4 Kg** sont considérés comme réparés, soit 65,3% du poids des produits traités (en forte hausse par rapport à 2023 !)



Comptoir Répar'

09 | Réduire massivement les tonnages

Résultats de réduction 2024



* Fermeture des pôles recyclage suite confinement Covid

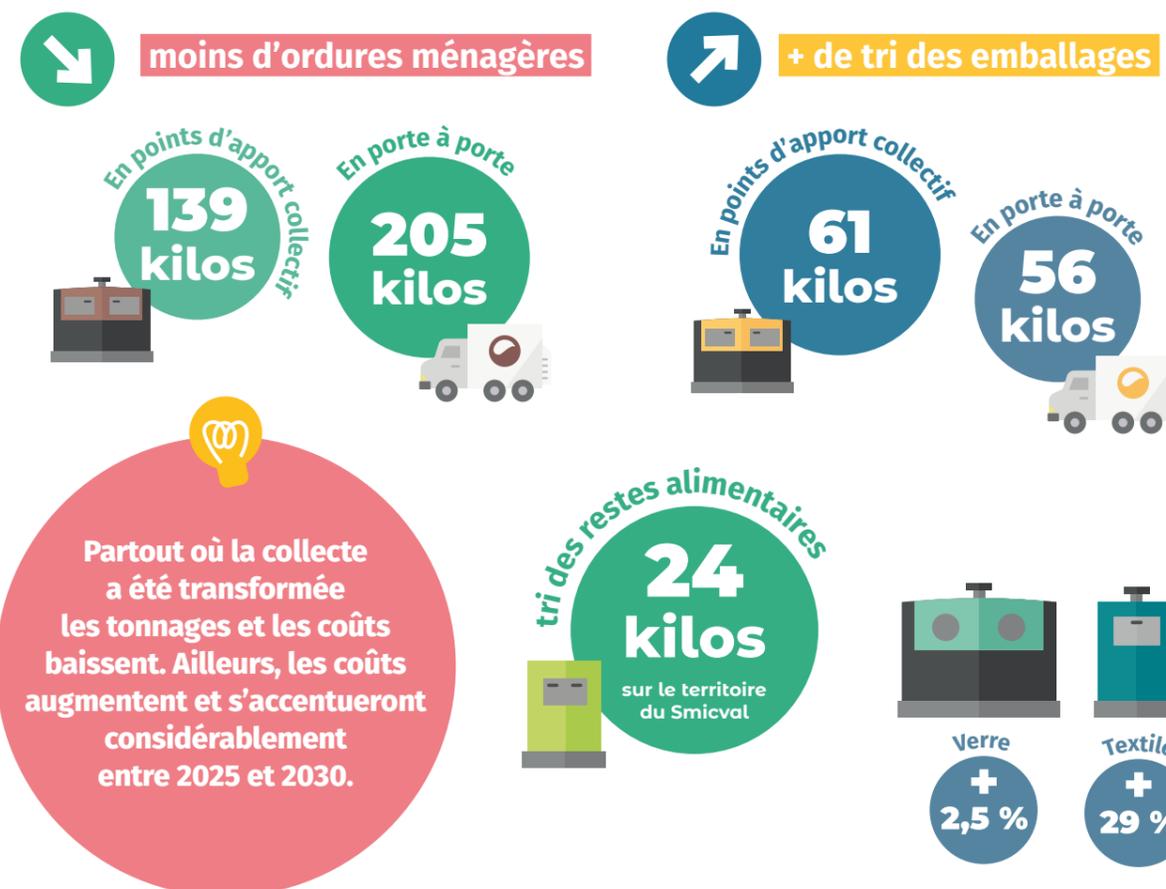
-16,9 % sur flux des pôles recyclage
(hors végétaux) et -16 % (avec végétaux)

-25 % d'entrées en pôle recyclage

-8 % en 2024 versus 2023
sur la quantité totale de déchets

-43 Kg/an/hab
sur l'année

La collecte en Points d'Apport Collectifs



(Chiffres 2024 : kilos par an par habitants sur l'ensemble du territoire)



10 | Maîtriser le coût de traitement

Autonomie de traitement pour déchets résiduels

Ces dernières années, le SMICVAL et les structures gestionnaires des déchets ont constaté **une augmentation sans précédent du coût des traitements des déchets** en Gironde. Ceci est principalement dû à la position quasi monopolistique de VÉOLIA, détenteur et gestionnaire de pratiquement tous les sites de traitements des déchets en Gironde.

C'est pourquoi, le Smicval participe à deux projets complémentaires :

> UVE (Unité de Valorisation Energétique) avec 3 partenaires potentiels : Calitom - CC Haute Saintonge - Smicval

Une étude de préféabilité à été lancée en 2023 : dimensionnement, implantation, environnement, besoins en réseaux, partenaires. Elle s'est poursuivie en 2024.

En 2025, les puits de chaleur et les besoins du territoire vont être analysés pour trouver le site le plus adapté.



L'arrêté d'exploitation actuel du site de Lapouyade prévoit une fin à 2035

> Groupement girondin des collectivités de traitement des déchets vers un projet commun d'autonomie de traitement sur les ordures ménagères résiduelles

3 objectifs : ambition de réduction, solution à long terme avec gouvernance partagée, prix unique. Lancement de l'étude technique et de gouvernance.

En 2024, les études ont permis d'aboutir à une décision de l'ensemble des EPCI* girondines : la création d'une Société Publique Locale avec les EPCI hors Bordeaux métropole pour traiter l'ensemble des ordures ménagères ainsi que la création d'un Groupement d'Intérêts Public entre cette SPL et Bordeaux Métropole pour le traitement d'ordures ménagères sur les deux UVE* bordelaises.



Groupement girondin vers autonomie
14 EPCI girondines
Objectif effectif à 2028
Plus de 350 000 T

Partage des tonnages et des prix de Charente avec le groupement girondin

Calitom – Haute Saintonge Smicval
Ouverture fin 2030
début 2031
120 000 tonnes au total
dont 25 000 T pour le Smicval (obj à 2030)

EPCI = Etablissement Public de Coopération Intercommunale

UVE : Unité de Valorisation Energétique

Centre de tri : Trigironde

La SPL (Société Publique Locale) Trigironde a été créée en juin 2019 **avec 7 EPCI*** :

SMICVAL, SEMOCTOM, SMICOTOM, SICTOM, CDC MEDOC ESTUAIRE, CDC MEDULIENNE et CDC CONVERGENCE GARONNE

Le marché d'exploitation du centre de tri du Smicval et la gestion des refus du Smicval ont été transféré à Trigironde au 01/01/2023, avec la mise en place des Extensions des Consignes de tri en phase transitoire (avec notre centre de tri vieillissant).

Dès novembre 2023 le centre de tri du Smicval a été fermé et démantelé et le nouveau centre de tri finalisé.

Durant cette période et en attendant l'ouverture du nouveau centre, les emballages du secteur Libournais ont été transférés au SMD3, Centre de Tri de Coulounieix et les emballages du secteur de la Haute Gironde ont été transférés chez VALBOM.

* Etablissement Public de Coopération Intercommunale

- > l'activité du centre de tri concerne environ **520 000 habitants**
- > L'ensemble du site présente une capacité de **34 000 tonnes d'emballages par an**
- > Débit : **11 tonnes par heure**
- > **25 emplois ont été créés** en plus des 30 existants sur l'ancien centre.



Inauguration du centre de tri Trigironde en présence du préfet de la Gironde

11 | Mettre en place un dispositif d'incitation économique

Pour une juste contribution des usagers en Pôle Recyclage

Le Smicval a mis en place un nouveau dispositif en Pôle Recyclage qui vise la juste contribution des usagers selon leur utilisation du service.

En effet, ce service est peu ou pas utilisé par une majorité d'usagers alors que d'autres l'utilisent de façon exagérée voire anormale.

Les nouvelles règles mises en place dès juillet 2023 :

- > Les 7 premiers passages sont inclus dans la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères)
- > Une tarification différenciée selon les flux et dès le 8^e passage
- > Passage non comptabilisé pour les dons ou récupération d'objets et matériaux

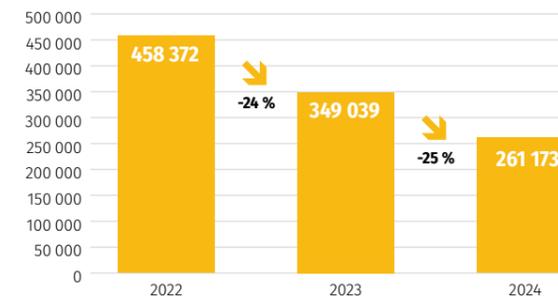
Et pour favoriser l'acceptation et l'adaptation des usagers

- > Un accompagnement sur le terrain (renfort des agents valoristes) avec des outils de communication adaptés
- > Une offre de services globale proposant des solutions alternatives aux habitants (soutiens financiers, formations...)
- > Une période pédagogique de 6 mois de juillet à décembre 2023 durant laquelle les usagers bénéficiés de leurs 7 passages (peu importe s'ils étaient déjà venus entre janvier et juillet 2023)

Une fréquentation en baisse en 2024

Bilan Fréquentation en PR 2023-2024

Evolution du nombre de passages en pôle recyclage (données Outil Métier Smicval - OMS)



Un changement de comportement autour du réemploi

En 2024, la progression du nombre d'usagers utilisant les pôles recyclage uniquement pour du don et du réemploi s'est poursuivie.

19,5 % des utilisateurs ont fait au moins un passage spécifique pour le don ou la reprise.

Des tonnages en forte baisse et donc des coûts évités

Des résultats en terme de réduction de déchets au delà des prévisions. Le changement d'usage a entraîné une baisse importante des tonnages sur l'ensemble des principaux flux.

Tonnages 2024 par flux en Pôles Recyclages

	2023	2024	Variation 2023/2024	Cible réduction BP 2024
Déchets enfouis	9 436	7 971	↓ -15,5 %	↓ -15 %
Bois	5 236	4 441	↓ -15,2 %	↓ -15 %
Végétaux	12 413	10 736	↓ -13,5 %	↓ -2 %
Cartons	1 290	1 073	↓ -16,8 %	↓ -10 %
Gravats	10 279	6 948	↓ -32,4 %	↓ -18 %



Focus sur les professionnels

La cadence d'enregistrement des nouvelles cartes d'accès des professionnels est nettement en dessus de la dynamique constatée avant le 1^{er} juillet 2023.

Elle se confirme par une utilisation en hausse des pôles recyclage par les professionnels déclarés et soutenue semestre après semestre.

Focus sur les communes

80 % des communes ont réalisé moins de 7 passages et n'ont donc fait l'objet d'aucune facturation alors qu'en 2022 avant la mise en place du dispositif, 70 % des communes avaient reçu un facture.

- > **97,9 % des usagers n'ont pas dépassé les 7 passages**
- > **87,6 % ont au moins 1 passage non utilisé à la fin de l'année ce qui représentent 226 408 passages non utilisés**
- > **64 000 usagers (70 % du territoire) fréquentent dorénavant les pôles recyclage à hauteur 4 fois/ an en moyenne (tout usage confondu)**



Une réforme qui répond aux objectifs visés par la politique IMPACT

- > Une réduction de déchets enclenchée au-delà des prévisions
- > Un changement de pratique qui s'opère plus vite qu'estimé

Un dispositif qui confirme en 2024 les tendances du semestre pédagogique (S2 2023)

Une régulation de l'utilisation des professionnels qui se poursuit

Une offre alternative d'aides financières et de passages pour dons et réemplois plébiscitée

Un dispositif économiquement bénéfique pour les communes

12 | Mobilisation du territoire vers le zero waste

Plastiques à usage unique

Manifeste contre les plastiques à usage unique et le suremballages

L'année 2023 a été marquée par la co-construction du Manifeste avec le territoire et la mobilisation citoyenne. En 2024, la deuxième étape a été de **diffuser ce Manifeste plus largement et d'aller rencontrer les groupes ciblés** par celui-ci.

Ainsi, pour que ce Manifeste puisse être porté politiquement et que la réglementation avance sur le sujet des plastiques à usage unique, une journée de remise officielle de ce Manifeste aux Députés et Sénateurs actifs sur ces sujets ainsi que du territoire girondin a été organisée mais à dû être annulée suite à la dissolution de l'Assemblée Nationale. De plus, nous avons également sollicité le Ministère de la Transition Ecologique qui s'est dit prêt à recevoir le Smicval pour échanger sur le Manifeste, mais il n'y a pas eu de suite pour la même raison.

Par ailleurs, le Manifeste s'adressait aux industriels et distributeurs en tant que metteurs sur le marché de plastiques à usage unique. Le Smicval a ainsi voulu rencontrer les industriels parmi les plus importants pollueurs mondiaux ainsi que les grands groupes de distributeurs présents sur notre territoire. Les objectifs étaient de :

- > Porter la voix de notre territoire et montrer l'engagement du Smicval et de ses habitants sur la question des plastiques à usage unique.
- > Faire venir des expérimentations concrètes de réduction des emballages sur notre territoire.

Des échanges ont été réalisés avec neuf groupes : trois industriels (Nestlé, Coca Cola et Danone) et six distributeurs (Groupe Casino, Carrefour, Leclerc, Système U, Lidl, Intermarché). Trois de ces grands groupes ont accueilli le Président du Smicval pour leur remettre officiellement le Manifeste. En avril 2024, le Président a été reçu par **Coca Cola** puis **Danone France** accompagné de Simon Klipffel du Smictom Alsace Centrale (signataire du Manifeste) et de Jean-Paul Labeyrie, Maire de Laruscade. En juin 2024, c'est **Carrefour** qui a reçu le Président accompagné de deux habitantes ayant participé à la co-construction de ce Manifeste. Ces remises du Manifeste ont été très bien reçues par les interlocuteurs qui ont félicité l'engagement et la démarche du Smicval. Cela a été l'occasion de faire remonter la réalité du Smicval, dernier maillon de la chaîne de consommation, de pointer les problématiques de suremballage et d'échanger sur les solutions qui peuvent être mises en place à l'échelle nationale et locale.

Par la suite, en octobre 2024, une rencontre sur le site de Saint Denis de Pile a été organisée avec le **siège du groupe Intermarché, le groupement régional et neuf responsables des Intermarché locaux**. L'objectif était de présenter les enjeux du Smicval ainsi que ceux d'Intermarché, de se rencontrer, de travailler ensemble sur des solutions par thématique et d'initier une coopération avec les magasins locaux. Chaque participant s'est vu remettre le Manifeste contre les plastiques à usage unique et le suremballage. Une coopération plus étroite a d'ailleurs été amorcée à la suite de cette journée avec deux magasins pour mettre en place des actions de réduction des déchets sur leur point de vente. **De plus, le siège d'Intermarché est aujourd'hui un partenaire pour la diffusion des actions du Smicval.**

Opération « Mon marché Zéro plastique »

L'opération « Mon marché Zéro Plastique » avait pour but de **créer une dynamique de réemploi des contenants alimentaires sur les marchés communaux** pour limiter les emballages à usage unique. Ainsi, les commerçants impliqués dans la démarche ont apposé sur leur vitrine un écusson pour indiquer que les contenants alimentaires réutilisables étaient les bienvenus lors de l'achat de leurs produits. De plus, le Smicval était présent pour sensibiliser les habitants aux risques sanitaires et environnementaux des emballages en plastique à usage unique. Le Smicval a aussi distribué des contenants alimentaires réutilisables (boîtes en verre, bee wrap, sac à vrac) aux usagers sur les marchés.

En 2024, deux opérations « Mon marché Zéro plastique » ont été réalisées sur le marché communal de Saint André de Cubzac et sur le marché communal de Cagnac. Lors des 10 matinées de présence du Smicval sur ces marchés, **316 usagers ont été équipés** (202 à Saint André de Cubzac et 114 à Cagnac). Parmi les usagers équipés de contenants réutilisables et ayant répondu à notre questionnaire, 89% disent utiliser les contenants distribués pour faire leurs courses et 91% ont trouvé l'action très utile.

Sciences comportementales

Des leviers concrets pour accompagner les changements de comportements

Tout au long de l'année, le Smicval a proposé plusieurs temps forts autour des sciences comportementales, avec l'objectif d'explorer de nouveaux leviers pour accompagner les changements de pratiques dans la gestion des déchets. Trois webinaires et un colloque, organisés en partenariat avec LaBase, laboratoire d'innovation publique en Gironde et Nouvelle-Aquitaine, ont ainsi permis de croiser expertises scientifiques, retours d'expérience de terrain et réflexions collectives.

Ces événements ont abordé des thématiques clés : comment mobiliser autour du Zero Waste ? Comment activer le pouvoir de l'influence sociale ? Comment passer de la théorie des sciences comportementales à la pratique ? Le Smicval y a présenté plusieurs initiatives concrètes, comme le programme « Ma Commune Zero Waste », les actions en faveur de la réduction des emballages plastiques auprès des habitants ou encore les tests menés autour du développement du service de lavage de couches.



Mon marché Zéro plastique © Smicval



Le colloque organisé à Saint-Denis-de-Pile a rassemblé chercheurs, élus, agents de collectivités et associations, autour de cette question centrale : comment passer de la connaissance à l'action ? Plus de 200 participants ont répondu présents à ces rendez-vous, confirmant l'intérêt croissant pour ces approches innovantes, au croisement des sciences sociales et de l'innovation des politiques publiques, et le caractère pionnier de la démarche du Smicval.

Les vidéos des trois webinaires sont accessibles sur la « Ressourcerie » de LaBase : <https://labase-gironde.fr/>



Rencontre Carrefour © Smicval

12 | Mobilisation du territoire vers le zero waste

Programme « Ma commune zéro déchet, zéro gaspillage »

Cette année, dans le cadre du dispositif « Ma commune ZZ » c'est 27 communes qui ont été accompagnées au changement. Un accompagnement sur mesure en fonction de leur degré de maturité pour les amener vers un passage à l'action et impulser de nouvelles pratiques.

Le Smicval a mené différentes actions avec ces communes : des actions simples (Facilitation, outils personnalisés mis à disposition, ressources inspirantes...) et des actions plus complexes (Diagnostic, Formation, Plan d'actions, dynamique d'éco système, accompagnement événement, compostage collectif, engagement programme mon école ZW, accompagnement gaspillage alimentaire...) en lien avec l'ensemble des autres projets transversaux du Smicval.

394 élus, agents communaux et référents associatifs ont été sensibilisés à la démarche zéro déchet, zéro gaspillage et accompagnés vers de nouvelles pratiques. Une année dense.

Initiatives phares de communes engagées :

Commune de Saint-Mariens : une initiative remarquable en matière de traitement de la matière organique qui a été accompagnée par le Smicval.

- > 3 composteurs 600l distribués par le Smicval,
- > 20 kits zéro déchet, zéro gaspillage remis à l'ensemble des équipes dédiées
- > Mobilisation de la commune et des agents des espaces verts et de la cantine scolaire
- > Engagement dans le dispositif Mon école Zéro déchet, zéro gaspillage

La commune valorise donc 90% de la matière organique de l'école primaire et maternelle et a créé un jardin pédagogique. Après l'inauguration en 2025, le site sera probablement labellisé « Site Vitrine » validant la démarche qualité du projet selon le référentiel du Réseau Compost Citoyen (engagé en Septembre 2024).

Commune de Saint-Laurent d'Arce :

- > Organisation d'évènements/manifestations (randonnée gourmande, marché gourmand, le printemps des plantes...) incitant les participants à apporter leurs propres couverts afin de réduire massivement les déchets produits.
- > École engagée dans le dispositif mon École zéro déchet, zéro gaspillage avec du compostage collectif, la lutte contre le gaspillage alimentaire, des goûters et pique nique ZD...
- > Un marché valorisant les producteurs locaux

4 communautés de communes de la Haute Gironde ont participé à un défi collectif zéro déchet, zéro gaspillage

19 Participants ont suivi un parcours d'accompagnement de 4 rencontres (une par mois) de mars à Juin 2024.

Les objectifs de ces rencontres étaient :

- > Mieux connaître le contexte et les éco-gestes **zéro déchet, zéro gaspillage**
- > Diagnostiquer la production de déchets de sa structure et l'implication de ses collègues
- > mobiliser les collègues dans la pratique du Zéro Déchet au travail

Ces temps ont enclenché des plans d'actions dans chaque structure.



© Smicval

Journée d'échange entre élus à Laruscade

Objectifs :

- > Favoriser la rencontre et le partage d'initiatives/pratiques entre commune,
- > S'inspirer par l'exemple
- > Accompagner les communes à réaliser leur plan d'actions de retour dans leur commune.
- > Visiter un lieu exemplaire labellisé SITE VITRINE sur l'école de Laruscade, dont la démarche a été présentée par les 2 agents techniques référents.

Programme mon école Zéro déchet, Zéro gaspillage

Objectifs :

- > **Mobilisation d'un collectif autour du programme** (Élus, agents communaux, parents, élèves, enseignants...)

- > **Des actions visibles et concrètes** dans le fonctionnement de l'établissement

Quelques chiffres clés :

- > **12 écoles élémentaires du territoire engagées** dans le projet «Mon école zéro déchet, zéro gaspillage» et 1 collège (Peujard)
- > **1676 personnes sensibilisées** au zéro déchets (élèves, enseignants, agents communaux...)
- > **1158 visiteurs** (écoles, collèges, structures d'insertion, entreprises...)

Actions mises en place dans les écoles engagées

- > **Lutte anti gaspillage** alimentaire dans les cantines scolaires en partenariat avec le CREPAQ
- > Mise en place du **compostage** en établissement
- > Suppression des l'essuie main en papier remplacer par l'essuie main en tissu
- > **Utilisation des gourdes** pour limiter les bouteilles d'eau en plastique
- > Fournitures scolaires écologiques
- > Tri dans les classes



Mini Festival Maxi Festin Zéro Gaspillage

Ce mini festival a été organisé lors de la semaine européenne de réduction des déchets afin de maintenir une dynamique zéro déchet, zéro gaspillage) à l'échelle locale, de mobiliser et de fédérer les acteurs locaux, les élus, les habitants et les agents du Smicval.

Cette journée regroupait un mini marché des producteurs (légumes, miel, farine, pâtisserie, plantes...), une fresque végétale, une zone de gratuité de livres, un parcours biodiversité sensoriel, un stand de cuisine anti-gaspi, un stand de développement du compostage et du jardinage écologique et une grainothèque...

Plus de 150 participants ont été accueillis.

13 | Une nouvelle offre de services pour les professionnels

Une offre de services Proactiv' en PAC qui permet de maîtriser sa production de déchets et faire des économies

Les élus du Smicval ont voté le 4 juillet 2023 la **nouvelle offre de services en Point d'Apport Collectif (PAC)** du SMICVAL pour les professionnels et les collectivités du territoire. Elle permet, dans les zones où le nouveau mode de collecte est déployé, la prise en charge en borne d'apport collectif des déchets assimilés ménagers des entreprises, collectivités et autres acteurs économiques, à savoir les emballages et papiers, les restes alimentaires, le verre et les non-recyclables (ordures ménagères résiduelles).

À l'issue d'un diagnostic établi avec l'aide d'une conseillère Proactiv', **le professionnel ou la collectivité choisit de souscrire à un forfait** qui leur donne accès à un certain nombre d'ouvertures par semestre pour chaque type de déchet ainsi qu'à un ensemble de services, comme l'accès à la cartographie des bornes, le suivi de la production de déchets et d'utilisation du forfait avec des alertes périodiques.

proactiv'
by smicval

Le coût du forfait est financé par la TEOM et soumis à redevance spéciale au-delà d'un certain seuil de production. La location de bornes dédiées ou partagées avec d'autres sites professionnels est également possible.

Près de 800 forfaits professionnels ont été souscrits sur les communes déployées entre fin 2023 et fin 2024. L'offre de services et d'accompagnement Proactiv' en PAC a permis plus particulièrement aux professionnels et aux communes concernés qui ont souscrit au service, d'affiner leurs usages, de se réinterroger sur leurs pratiques actuelles et de suivre plus précisément leur production et la qualité de leur tri des déchets ménagers, leur permettant ainsi de **réduire en moyenne en 2024 leur facture de 8%** depuis le changement de mode de collecte.



Bornes professionnelles dédiées aux professionnels © Smicval

Déchets du bâtiment - De nouveaux points de collecte de proximité agréés et gratuits sur le territoire

Le secteur du bâtiment représente environ **42 millions de tonnes par an de déchets, soit l'équivalent de la quantité totale de déchets produits annuellement par les ménages en France.**

La loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire («AGEC») a prévu la mise en place d'une filière REP (Responsabilité Élargie du Producteur) pour assurer la gestion des déchets qui en sont issus.

Cette REP, en place depuis début 2024, pour les produits et les matériaux de construction du secteur du bâtiment a pour objectif de :

- > **Réduire les dépôts sauvages** en améliorant la collecte par la reprise sans frais des déchets, la densification du maillage des points de collecte, et l'amélioration de la traçabilité ;

- > **Développer le réemploi, la réutilisation et le recyclage des matériaux** de construction et prévenir la saturation des décharges par le développement

Désormais, les professionnels du bâtiment sont encouragés à les déposer gratuitement dans des points de collecte agréés.

L'OCAB (Organisme Coordonnateur Agréé pour la filière du Bâtiment) référence et tient à jour une cartographie de tous les points de collecte sur son site internet (oca-batiment.org).

Près de 250 professionnels du bâtiment utilisent les services du SMICVAL et sont concernés par ce dispositif, et bien d'autres entreprises sur le territoire. Une communication spécifique, relayée également aux 137 collectivités du territoire, leur a été adressée pour les informer des points de collecte gratuits sur le territoire.

Les mesures mises en œuvre en 2024 par le SMICVAL ont contribué à enregistrer une **baisse de 33% des tonnages de gravats apportés en Pôle Recyclage** par rapport à 2023, grâce notamment à son offre de services de veille et d'information à destination des professionnels.

PROFESSIONNELS
à chaque déchet sa solution

Certains déchets ne sont pas acceptés en Pôle Recyclage :
amiante, bouteilles de gaz, produits explosifs, solvants...

Ils peuvent mettre en danger les usagers et nos agents, et occasionner des fermetures de toute ou partie de nos sites pour procéder à leur sécurisation.
Ces déchets doivent être traités par des organismes spécialisés.

DÉCOUVREZ LES POINTS DE COLLECTE DÉDIÉS POUR VOS DÉCHETS

Exutoires dédiés à tous les déchets des professionnels
www.dechets-nouvelle-aquitaine.fr

SCANNEZ MOI

Exutoires dédiés aux professionnels du bâtiment
oca-batiment.org/reseau-points-de-collecte

SCANNEZ MOI

Et pour vos déchets non dangereux, pensez au don sur la bourse aux déchets
bourse.dechets-nouvelle-aquitaine.fr

Contact : 05 57 84 74 00
www.smicval.fr

Exutoires dédiés à tous les déchets des professionnels
www.dechets-nouvelle-aquitaine.fr



Exutoires dédiés aux professionnels du bâtiment
oca-batiment.org/reseau-points-de-collecte

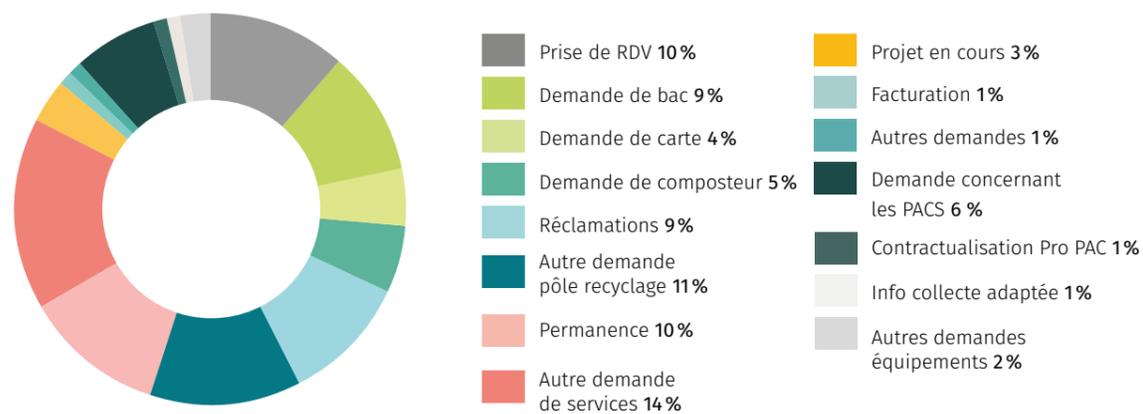


14 | La qualité, notre engagement de service public

Nos engagements vis à vis de l'utilisateur

- Améliorer l'expérience usager pour lui garantir des services et un accueil de qualité
- Lui accorder une écoute active pour lui apporter une réponse personnalisée
- L'accompagner dans son parcours vers le nouveau service public
- Lui faire prendre conscience de son rôle majeur pour la maîtrise des risques et impacts

Analyse des demandes des usagers



Au plus près des usagers

Un baromètre de satisfaction a été relancé auprès des usagers cette année. Cette étude sera annuelle pour permettre de mesurer la qualité de service ressentie des habitants du territoire vis-à-vis des services rendus par le Smicval. Un échantillon représentatif de la population du territoire, composé de 1 264 personnes, a été interrogé par téléphone par un organisme de sondage indépendant. L'objectif était de mesurer la satisfaction des usagers sur les services rendus par les agents des pôles recyclage, de la collecte, de la direction expérience usagers, des nouveaux services d'accompagnement du territoire vers une diminution des déchets.

Un résultat encourageant qui relève également des points d'amélioration, qui permettront à chacun de mettre en place des actions dans un souci d'amélioration continue.



Nos points forts

- > Les conseils donnés en pôle recyclage
- > La qualité des équipages de collecte
- > Les informations de suivi en ligne
- > La qualité de l'accueil téléphonique

Nos axes d'améliorations prioritaires

- > La connaissance du service de don/récupération d'objets et de matériaux en pôle recyclage
- > La propreté des Points d'Apport Collectifs
- > La solution apportée par téléphone
- > La notoriété des nouveaux services liés à l'offre NéoSmicval

Les actions déjà mises en place

- > Mise en place d'une astreinte pour les soirs et weekends, disponible pour les maires des communes déployées en Points d'Apport Collectifs accompagné de la création d'une brigade spéciale de collecte et de nettoyage des Points d'Apport Collectifs permettant plus de réactivité

67 639
appels sur l'année
(-16% par rapport à 2023)

5 661
mails reçus et traités
(+50% par rapport à 2023)

8 400
ouvertures d'espace personnel
(-7% par rapport à 2023)

7 465 personnes

ont été accueillies sur nos 2 sites (St Denis de Pile et St Girons d'Aiguevives)
(+6% par rapport à 2023)



15 | Stratégie et actions de communication

Rétrospective des actions menées

En 2024, le SMICVAL a mis en place une communication structurée autour de plusieurs axes :

- > **Campagnes de communication thématiques :** tri des restes alimentaires, promotion du vrac et du réemploi, sensibilisation au plastique à usage unique, promotion des couches lavables, valorisation des nouveaux métiers.
- > **Communication digitale sur les réseaux sociaux :** une diversification de la ligne éditoriale, avec des vidéos mettant en avant les agents du SMICVAL, a permis d'améliorer significativement la portée des messages.
- > **Des contenus informatifs** sur la collecte en Points d'Apport Collectif et la promotion des soutiens financiers pour faciliter et accompagner le changement
- > **Actions de terrain et partenariats :** rencontres avec des acteurs institutionnels et industriels (ex. Danone, Coca-Cola), événements publics et campagnes pédagogiques sur le tri et la réduction des déchets.
- > **Communication interne :** organisation d'événements pour les agents (vœux du président, repas du personnel, arbre de Noël) afin de renforcer l'implication et la cohésion interne.



Constats et apprentissages

- > **Une diversification de la ligne éditoriale** pour mettre en avant les différents sujets portés par la nouvelle offre de service Néo Smicval (réparation, gestion des végétaux et matière organique, consommer moins mais mieux, textiles sanitaires...) a porté ses fruits.
- > **Des campagnes vidéo efficaces :** les formats immersifs mettant en avant les agents du SMICVAL ont généré un fort engagement, notamment sur les thématiques de la matière organique et de la réparation.
- > **Des défis dans la gestion des réactions en ligne :** l'augmentation des commentaires négatifs, notamment sur Facebook, souligne la nécessité d'une modération réactive et pédagogique.
- > **Une communication interne à renforcer :** impliquer davantage les agents comme ambassadeurs pour démultiplier l'impact du message.



Analyse des résultats et des performances

Les actions menées en 2024 ont permis d'atteindre une audience large et diversifiée, avec plus d'un million de vues cumulées sur les réseaux sociaux.

- Réseaux sociaux**
forte augmentation des vues et de l'engagement, notamment sur Instagram et TikTok.
- Newsletters**
bien que le taux d'ouverture moyen reste stable (45%), une amélioration du taux de clic (12%) est nécessaire.



- Site internet**
hausse de 48,4% des utilisateurs, confirmant son rôle central d'information.
- Relations presse**
87 articles publiés et 4 reportages TV, contribuant à renforcer la visibilité institutionnelle du SMICVAL.

15 | Stratégie et actions de communication

Le SMICVAL utilise une diversité de formats et de contenus pour toucher efficacement ses différentes cibles. Chaque type de contenu est adapté aux besoins d'information et d'engagement du public, et est ensuite diffusé via les différents canaux de communication appropriés. Le choix des canaux repose sur une stratégie multi-supports, adaptée aux usages et aux attentes des habitants, partenaires et acteurs institutionnels. L'objectif est de garantir une information claire, accessible et engageante.

Les outils de communication print

Les outils print peuvent-être rassemblés en 3 catégories :

- > **Brochures & plaquettes** : ces outils jouent un rôle clé dans l'explication des évolutions du service (PAC, collecte des biodéchets, nouvelles filières de tri). Ils restent des supports essentiels pour la communication de terrain, notamment lors des permanences, bien que leur usage tende à être progressivement remplacé par le site internet et les newsletters.
- > **Flyers et affiches** : ils demeurent des outils de communication efficaces et largement utilisés. Leur simplicité en fait un moyen de diffusion accessible et impactant. Toutefois, il est essentiel de veiller à la qualité visuelle et matérielle de ces supports pour garantir leur attractivité et leur lisibilité.
- > **Stickers et signalétique** pour rappeler les consignes de tri sur les bacs et bornes.

Les outils de communication digitaux : site internet, réseaux sociaux, newsletter

Le site internet : un point central d'information

Le site internet du SMICVAL constitue une ressource essentielle, accessible 24h/24 et 7j/7, centralisant toutes les informations relatives aux services et aux évolutions en cours. Il s'agit d'un véritable centre de ressources qui propose des articles, des infographies et des guides pratiques pour accompagner les habitants dans leurs démarches.

Un travail de marketing de contenu est également mis en place avec la rédaction d'articles pédagogiques, visant à informer et à sensibiliser aux enjeux du zéro déchet et du zéro gaspillage.



Les indicateurs

Les indicateurs sont en hausse régulière (nombre de vues sur les publications, nombre de followers...) Les vidéos qui valorisent les agents du SMICVAL notamment montrent des résultats très encourageants et la diversification de la ligne éditoriale pour mettre en avant les différents sujets portés par la collectivité (réparation, consommer moins mais mieux...) a porté ses fruits.

Facebook

15 400 followers (+701 par rapport à 2023)

394 354 vues sur les publications

Ces vues ont été réalisées à 44 % par les followers de la page, et à 56 % par des utilisateurs qui ne suivent pas la page du SMICVAL. Facebook reste la plateforme la plus suivie du SMICVAL, de par son rôle informatif ainsi que son axe de sensibilisation à la réduction.



Twitter

304 followers

La collectivité n'est pas très active sur ce réseau. En 2025 le compte sera supprimé.

Instagram

2 360 followers (+222 par rapport à 2023)

70 posts

50 655 vues sur les publications (x5 par rapport à 2023)

+ de 80% de ces vues ont été réalisées par des personnes qui ne sont pas des followers du compte Instagram du SMICVAL



LinkedIn

3 497 followers (+647 par rapport à 2023)

114 863 vues sur les publications

3 103 réactions (ce qui est un très bon taux d'engagement par rapport au nombre de followers)

TikTok

438 followers

1 million de vues par an toutes plateformes confondues

162 000 utilisateurs en 2024

16 | Protéger les femmes, les hommes et l'environnement

CET (Centre d'Enfouissement Technique) - Surveillance Post exploitation

En 2024, bien que les précipitations aient été légèrement inférieures à celles de 2023, l'année demeure exceptionnelle avec un volume de lixiviats à traiter en hausse de 73 % par rapport à la moyenne des dix dernières années. Cette situation s'explique par des épisodes pluvieux marqués, confirmant l'influence majeure du climat sur la production de lixiviats.

Grâce à un système de surveillance performant et à la réactivité des équipes, l'ensemble du volume a pu être traité sans impact environnemental. Toutefois, la situation diffère selon les deux centres de stockage en suivi post-exploitation :

- > Sur le site de Saint-Girons, la production de lixiviats a fortement augmenté, atteignant un niveau supérieur de 46 % à la moyenne décennale. Le traitement s'est donc principalement concentré sur ce site.
- > À l'inverse, le CET de Petit Palais poursuit la baisse de sa production de lixiviats : les niveaux dans les puits de surveillance restent faibles, voire nuls pour certains, et les volumes traités ont chuté de 74 % par rapport à la moyenne des dix dernières années.

La reconversion du site de Petit Palais se prépare avec la mise en place d'équipements pour une surveillance et une gestion à distance, tout en assurant la sécurité, ainsi que des projets à forte valeur environnementale comme l'installation de panneaux photovoltaïques dans ces prochaines années.

Maîtrise des situations d'urgence

Face aux risques inhérents à nos activités – incendie, déversement de substances, accidents corporels, exposition à des produits dangereux, défaillances techniques ou encore chutes en hauteur – le Smicval a poursuivi cette année un travail rigoureux de prévention et de préparation sur l'ensemble de ses sites.

Des exercices grandeur nature ont été menés pour tester et améliorer les réflexes opérationnels des agents, renforcer leur capacité d'analyse en situation de crise et valider l'efficacité des procédures mises en place. Ces mises en situation ont permis, au-delà de la montée en compétence individuelle, de roder collectivement notre organisation face à l'imprévu.

Un effort particulier a été porté sur le site de Saint-Denis-de-Pile, avec la mise en place de moyens complémentaires pour permettre à la brigade de première intervention de gérer en autonomie les débuts d'incendie. Les équipes ont été accompagnées dans cette démarche par nos pompiers volontaires, dont l'expertise et l'implication ont grandement contribué au succès de cette initiative.



Situation d'urgence © Smicval

Renouvellement de la triple certification : une reconnaissance forte de notre engagement



L'année 2024 a marqué le lancement d'un nouveau cycle de notre triple certification, renouvelée tous les trois ans et évaluée chaque année selon les référentiels ISO 9001 (Qualité), ISO 45001 (Santé et Sécurité au travail) et ISO 14001 (Environnement).

L'audit de renouvellement, conduit par deux auditrices de l'AFNOR sur 5,5 jours, a permis un examen approfondi de notre Système de Management Intégré (SMI), couvrant l'ensemble de nos activités et de nos 15 sites.

Les résultats obtenus sont particulièrement encourageants : aucune non-conformité, ni majeure ni mineure, n'a été relevée. Un bilan remarquable pour une certification de cette ampleur, reflet de la solidité de notre organisation et de l'implication quotidienne des équipes.



L'audit a également permis d'identifier **huit Points Sensibles (PS)**, autant d'opportunités d'amélioration sur lesquelles des actions correctives ont été engagées dès 2024, notamment autour de la gestion des situations d'urgence – un axe stratégique sur le second semestre.

Au-delà des points à renforcer, cette évaluation a aussi mis en lumière la richesse de nos pratiques. Pas moins de **19 Points Forts ont été soulignés** par les auditrices : la maîtrise du SMI, l'identification et la gestion des risques et opportunités, notre outil métier dédié à la relation usager, la démarche innovante d'appréciation des comportements QSE, les éveils musculaires avant la prise de poste, la gestion de notre communication, l'état général de nos installations, ainsi que le professionnalisme de nos agents.

Cette reconnaissance témoigne de l'engagement collectif pour une démarche QSE exigeante, structurée et tournée vers l'amélioration continue.

Le traitement des lixiviats

	CET Petit Palais	CET Saint-Girons
	Osmose inverse	Traitement Biologique
	2 mois en 2024 sur une campagne de 3 mois démarrée fin 2023	4 mois de traitement sur 2 campagnes (3 en début d'année + 1 en fin d'année)
	1 637 m ³ traités (2 343 m ³ en moy. s/ ces 20 dernières années)	9 014 m ³ traités (6 501 m ³ en moy. s/ ces 20 dernières années)
	39 345,96 €	95 576,63 €

16 | Protéger les femmes, les hommes et l'environnement

Une dynamique collective au service de la performance durable

Le Système de Management Intégré (SMI) du Smicval constitue le socle de notre engagement en matière de Qualité, de Sécurité et d'Environnement (QSE).

Il structure nos actions au quotidien et guide la conduite de nos projets, en s'appuyant sur les meilleures pratiques et exigences des normes internationales de référence (ISO 9001, ISO 14001, ISO 45001)

Notre politique QSE, révisée en 2023 et déployée en 2024, s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue, visant à anticiper les risques, saisir les opportunités et répondre aux attentes de nos parties prenantes.

Elle repose sur trois piliers indissociables :

- > **Préserver notre environnement** : lutter contre le réchauffement climatique, optimiser la gestion de l'eau, réduire et trier les déchets, consommer avec sobriété et responsabilité.
- > **Améliorer les conditions de travail** : réduire la pénibilité, harmoniser les consignes métier, renforcer l'accompagnement des agents, garantir la sécurité du matériel et promouvoir le bien-être au travail.
- > **Placer l'utilisateur au cœur du dispositif** : offrir un accueil de qualité, accompagner chaque usager dans ses démarches et les sensibiliser à son rôle dans la maîtrise des risques et impacts.

Chaque agent est acteur de cette démarche, qui valorise les réussites et encourage le passage à l'action.

Notre politique QSE est vivante, évolutive, et partagée par tous, pour répondre aux défis de demain et assurer un service public exemplaire.

Santé Sécurité 2024

L'année 2024 a constitué une nouvelle étape importante dans notre engagement continu en faveur de la santé, de la sécurité et de l'amélioration des conditions de travail de nos agents.

Malgré un contexte opérationnel exigeant, marqué par le déploiement de nouveaux métiers et des évolutions organisationnelles, notre collectivité a su maintenir une **dynamique forte et constructive autour de la prévention des risques professionnels**.

Le déploiement de la nouvelle collecte, transformation indispensable pour maîtriser les risques et améliorer les conditions de travail, a constitué notre priorité en 2024.

Par ailleurs, nous avons continué à agir sur les risques prioritaires identifiés sur l'ensemble de nos activités : études ergonomiques, déploiement des éveils musculaires, renforcement des parcours d'accueil et de formation, présence sur le terrain avec analyse des pratiques et partage d'expérience, ainsi qu'un accompagnement à l'appropriation de méthode courte d'analyse des risques terrain (VISA : je Visualise / j'Identifie / je Sécurise / j'Accorde mon visa pour démarrer).

Cependant, les résultats observés en 2024 demeurent en deçà des attentes, marqués par une augmentation de la fréquence et de la gravité des accidents.

Face à ce constat, les initiatives visant à promouvoir l'évolution des comportements et à renforcer la culture QSE doivent être amplifiées, notamment en poursuivant la démarche appréciative initiée dès 2022. Notre priorité absolue reste de capitaliser sur nos réussites pour valoriser nos forces et compétences clés, dans l'objectif de créer un environnement professionnel toujours plus sécurisé et favorable au bien-être, où chaque collaborateur peut s'épanouir et exercer ses fonctions en toute sérénité.

Les grandes actions 2024 au profit de la **maîtrise des situations de travail** :

- > Poursuite de la mise en place de modules de formation nouveaux équipements / métiers
- > Étude ergonomique sur les postes de travail à fort risque de TMS (Troubles Musculo Squelettiques)
- > Mise à jour du Document unique d'évaluation des risques professionnels (nouveaux métiers et métiers en transformation)
- > Mise en place d'agents relai exploitation / QSE permettant d'être acteur de la QSE au sein de leur exploitation (test concluant en Pôle Recyclage)
- > Définition d'un parcours dédié aux managers pour gagner en efficacité dans leur management de la sécurité
- > Campagne de sensibilisation aux conduites addictives (drogues et alcool)
- > Intégration de la gamification (ludique, jeux) dans la prévention des risques professionnels

POLITIQUE QSE
QUALITÉ - SANTÉ - SÉCURITÉ ENVIRONNEMENT

NOS ENGAGEMENTS
Nous cultivons la **démarche appréciative** (valoriser les réussites, succès, talents et forces) en faveur du **changement de comportement** permettant à chacun de prendre ses **responsabilités**, en **conscience** des enjeux environnementaux, sociétaux, de sécurité et ceux liés à la qualité de service.
Les agents sont positionnés au cœur de la démarche QSE.
En lien avec la transformation managériale Smile, ils peuvent agir en autonomie et responsabilité, en cohérence avec le projet, les enjeux et des valeurs du Smicval.
Notre engagement capital est de supprimer, réduire et maîtriser les impacts de nos activités sur les femmes et hommes qui travaillent pour le Smicval (accident / maladie professionnelle) et sur l'environnement (pollution, ressources, nuisances) que ce soit en situation normale ou dégradée.
Assemblée générale de Mardi 19 Décembre 2023, Sylvain Guinaudie, Président du SMICVAL

NOTRE AMBITION
Dans le cadre de la stratégie IMPACT 2030, le Smicval s'est engagé dans la transformation de son modèle actuel vers une dynamique positive Zero Waste (zéro déchet, zéro gaspillage) pour le territoire, en réduisant la quantité de déchets à la source. Cette ambition amène à une nouvelle offre de service, nommée NéoSmicval.
Le Smicval s'appuie sur sa colonne vertébrale, le système de management intégré Qualité Sécurité et Environnement (QSE), qui lui permet de piloter et garantir la satisfaction de nos parties prenantes, la maîtrise de nos risques et opportunités.
Basé sur la démarche d'amélioration continue, il assure l'adéquation de nos ressources permettant l'atteinte de nos objectifs. Au-delà d'apporter une réponse aux exigences légales et autres qui nous sont applicables, le Smicval s'est fixé comme priorités de :

- Agir contre le réchauffement climatique en maîtrisant nos consommations d'énergies (électriques et fossiles), notamment au travers de la transformation de la collecte
- Optimiser notre consommation en eau et garantir la qualité de nos rejets
- Favoriser la réduction des déchets en interne et en faciliter leur tri
- Faire preuve de sobriété dans nos achats et nos consommations

ENVIRONNEMENT

- Prévenir et diminuer les troubles des muscles et du squelette et réduire la pénibilité au travail
- Clarifier, harmoniser les consignes QSE incontournables et en garantir leur application
- Détecter et traiter les situations de Risques Psychosociaux
- Renforcer et déployer les différents dispositifs d'intégration et de montée en compétences des agents
- S'assurer du bon état, de la disponibilité et de la sécurité des moyens matériels et équipements.
- Garantir des conditions de travail sûres et saines favorisant le bien-être au travail

AGENT

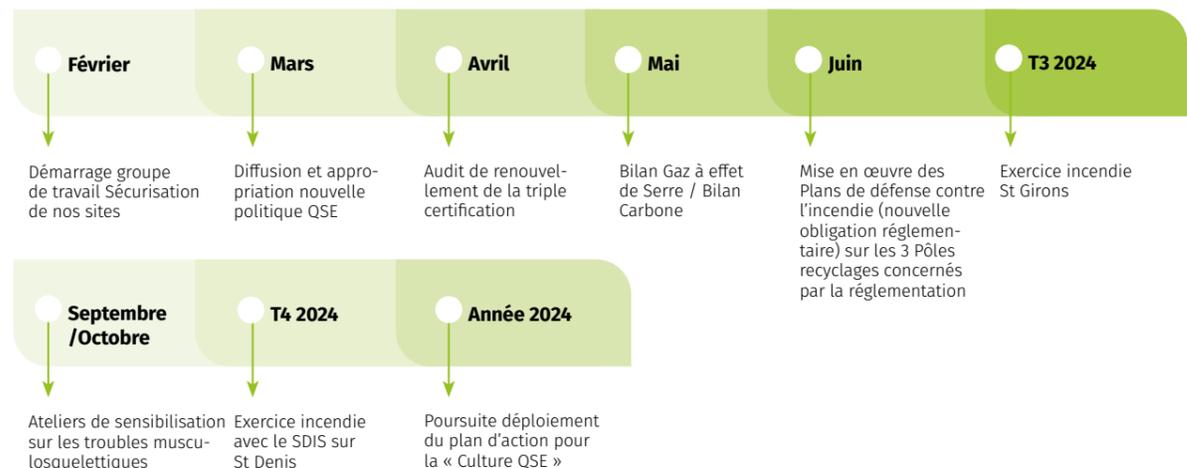
NOS VALEURS
Esprit d'équipe, Professionnalisme, Adaptabilité, Solidarité, Engagement, Fierté.

USAGER

- Améliorer l'expérience usager pour lui garantir des services et un accueil de qualité
- Lui accorder une écoute active pour lui apporter une réponse personnalisée
- L'accompagner dans son parcours vers le nouveau service public
- Lui faire prendre conscience de son rôle majeur pour la maîtrise des risques et impacts

A SAVOIR
La transformation de la collecte en porte à porte et les nouveaux métiers associés constituent un élément décisif en faveur de l'amélioration des conditions de travail de nos agents et de la réduction des accidents du travail et des maladies professionnelles.

Projets / Actions phares 2024





LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE AU SMICVAL



Prêt de couches lavables bébé pour tester à la maison avant de se lancer



Expérimentation Oui Pub pour réduire les déchets liés à la publicité papier



Comptoir Répar' pour faire réparer ses objets plutôt que de s'en séparer



Transformation du système de collecte en point d'apport collectif



Subventions pour réduire ses déchets hygiéniques (protections menstruelles & couches bébé)

pour réduire la quantité de déchets produits & les coûts associés!



pour changer notre regard sur les déchets

SMICVAL Markets & Mini-SMK

DÉCHETS



Animation d'ateliers pour apprendre à réparer ses objets, lutter contre le gaspillage alimentaire...



Manifeste contre le plastique à usage unique et le suremballage

SENSIBILISER & MOBILISER



Fêtes de la gratuité



distribution de contenants réutilisables pour éviter les déchets en plastique à usage unique

Opération "Mon Marché Zéro Plastique"



Accueil régulier de groupes scolaires

pour sensibiliser à la réduction des déchets dès le plus jeune âge

MOBILITÉ DURABLE

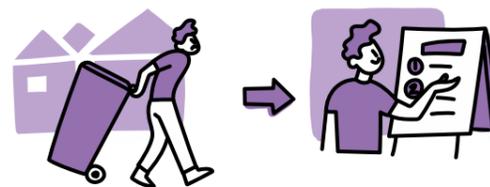
Bornes électriques sur site



Parc de véhicules électriques SMICVAL



Journée d'acculturation pour les nouveaux agents



Transformation des métiers gestion des plateformes locales de compostage, animation d'ateliers, réparateurs d'objets, logistique, maintenance...

HUMAIN



Team Zero Waste mobilisée en interne pour l'éco-exemplarité de la collectivité



Club Zéro Déchet Zéro Gaspillage

partage de bonnes pratiques pour démarrer une démarche zéro déchet à la maison

Subventions pour le jardin

pour acheter un kit mulching, acheter ou louer un broyeur de végétaux, acheter des poules ou un poulailler...



Plateformes de compostage locales

qui permettent aux agriculteurs de bénéficier de compost toute l'année



Participation à la CEC

Convention des Entreprises et Organisations pour le climat - Nouvelle-Aquitaine en 2023-2024

BIODIVERSITÉ

ALIMENTATION & CIRCUITS COURTS



Tri des restes alimentaires sur le territoire

Frigos solidaires à Saint André de Cubzac



Ateliers et formation

pour apprendre à valoriser ses végétaux directement dans son jardin

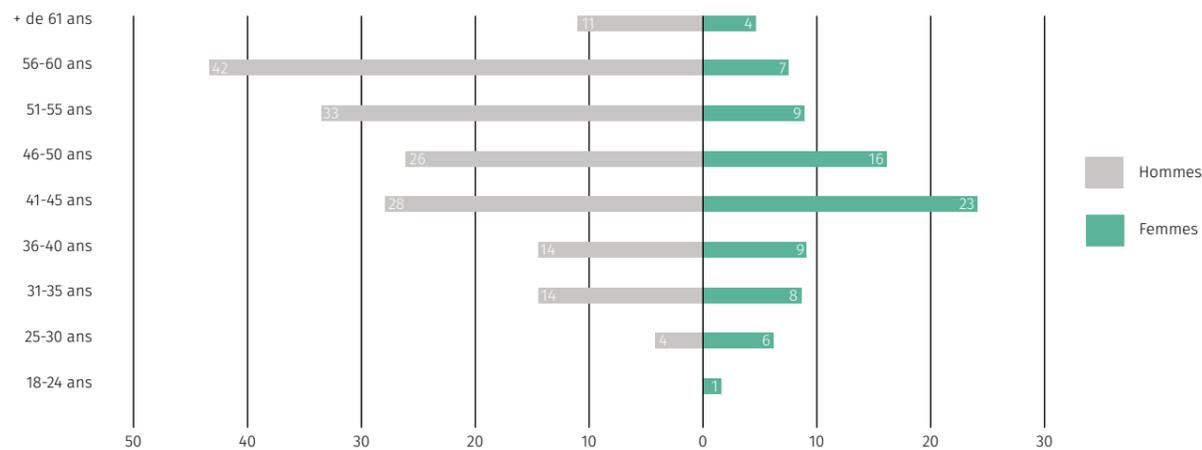
Circuit pédagogique sur le Pôle Environnement de Saint Denis de Pile



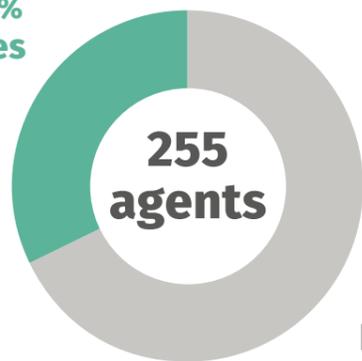
Jardins pédagogiques sur les deux Pôles Environnement et sur l'ensemble des Pôles Recyclage

17 | Ressources humaines

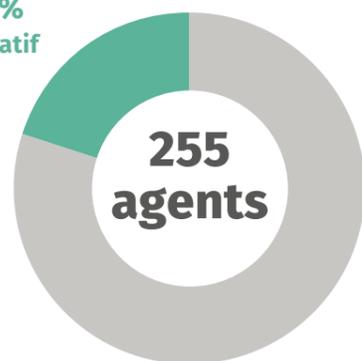
Pyramide des âges 2024



32,55 %
femmes



27,45 %
administratif



Organigramme
au 01/01/2024



Actions réalisées en 2024

Poursuite de l'accompagnement individualisé

Au cours de l'année 2024, **47 visites médicales** ont pu être réalisées soit avec l'infirmière de santé au travail du CDG 33 soit avec le médecin du travail du CDG 33 et ce afin de définir les aptitudes ou restrictions médicales au poste ou à l'utilisation d'engins de chantier ainsi que de procéder aux aménagements de poste adéquates.

La difficulté majeure de l'année 2024 a été que le CDG 33 ne disposait plus de médecin du travail et mettant ainsi à mal la détermination des aptitudes des agents. Cette problématique n'a pas été liée uniquement au SMICVAL mais à l'ensemble du territoire de la Gironde.

En complément, **35 expertises médicales auprès d'un médecin expert agréé** ont été réalisées dans le cadre de demande de Congé Longue Maladie / Longue Durée, de prolongation de Temps Partiel Thérapeutique, de Maladie Professionnelle, d'imputabilité au service d'Accident de Travail, de demande d'Allocation Temporaire Invalidité et d'aptitude aux fonctions.

La Direction des Ressources Humaines s'attache à assurer les meilleures conditions pour que les collaborateurs puissent bénéficier d'une écoute et d'un accompagnement de qualité nécessaire à leur bien-être et à leur qualité de vie au travail.

C'est pourquoi, le partenariat mené avec le **Service Social Inter-Entreprises (SSIE)** a permis à notre Conseillère Sociale de mener des actions auprès de **75 agents** (pour 256 entretiens effectués et 24 instructions de dossier), soit une augmentation par rapport aux années antérieures. Cet accompagnement des agents dans leurs demandes et/ou problématiques pouvant relever de leur vie privée et/ou professionnelle a rencontré un important succès. Notons que le marché qui nous liait avec le SSIE de 2022 à 2024 a été renouvelé pour 3 années supplémentaires compte tenu de la satisfaction globale avec le prestataire.

Une écoute psychologique est toujours disponible pour les agents qui souhaitent un espace de parole avec un psychologue du travail tenu au secret professionnel. Ces échanges téléphoniques peuvent permettre d'apaiser des craintes, des angoisses, des moments d'agressivité, ou de mettre un peu d'ordre dans ses pensées dans un cadre neutre et bienveillant.



Nous avons développé une collaboration avec une nouvelle psychologue du travail

Elle nous accompagne sur :

- > Supervision managériale
- > Permanences individuelles
- > Médiation et régulation d'équipe
- > Conseil (risque RPS, Baromètre social,...)

Elle s'inscrit également dans un collectif de psychologues du travail qui nous assurent de la réactivité et une capacité à prendre en charge plusieurs sujets en même temps.

En 2024, il y a eu **19 accompagnements individuels et 4 accompagnements collectifs** pour un total de 59 agents. A cela il faut souligner l'expérimentation de permanences sur les pôles environnement et la participation à la réunion dédiée aux retraites.

Transformation managériale - Démarche SMILE

Axe accompagnement global à la démarche : Recentrage sur des actions spécifiques pour l'année 2024 : ateliers sur les valeurs, diagnostic du service collecte,... Par ailleurs un recrutement a été fait pour gérer, entre autre, cette mission.

Axe accompagnement coaching : coaching uniquement interne proposé sur l'année 2024

Axe accompagnement par la formation : un parcours sur 3 ans destiné à l'ensemble des managers tous niveaux avec enjeux de s'adapter à différents profils et différents niveaux. Le parcours a évolué chaque année sur la base du bilan de l'année précédente. Un recrutement a aussi été réalisé pour accompagner les managers de la collecte dans cette montée en compétence. Les managers sont satisfaits du parcours mais souhaitent être accompagnés pour mettre en œuvre concrètement. Des réussites par la mise en application de méthodes et outils (re)découvert dans le parcours.

Acte 2 à lancer : actions plus spécifiques intégrées au plan de développement des compétences :

- > Management d'équipes dans un contexte de transformation
- > Développer l'engagement de ses équipes
- > Management intergénérationnel

Développement des compétences

396 jours de formation et 222 départs en formation. Toutes les actions de formations réglementaires prévues sont mises en œuvre.

Valorisation du PFM (plan de formation mutualisé) du CNFPT qui permet d'avoir plus de formations sur le territoire donc avec plus d'accessibilité. C'est environ une cinquantaine de thématiques différentes qui sont abordées en formation.

Une action spécifique a été mise en place pour accompagner les équipes dans le déploiement du nouveau modèle de collecte sur la question de la gestion des conflits.

3^e et dernière année du parcours de formation SMILE (transformation managériale).

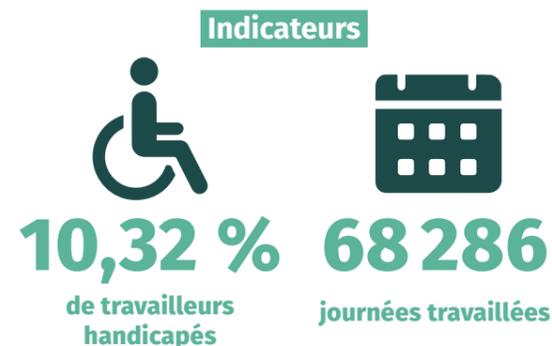
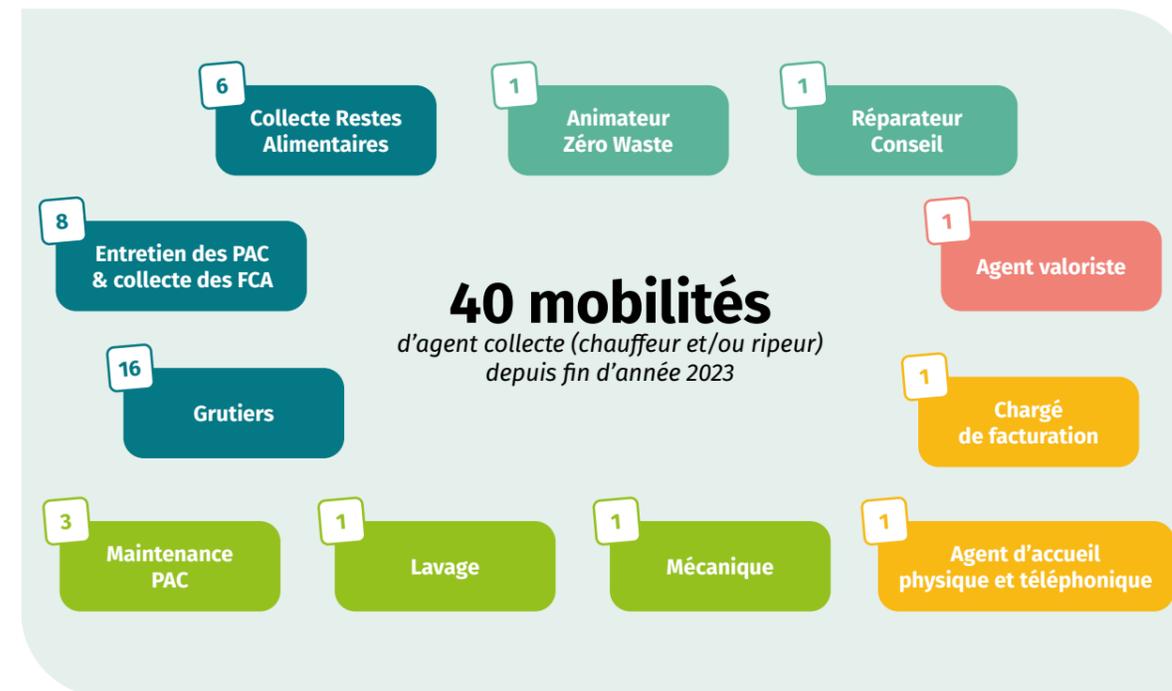
Fin 2024, lancement de la mise à jour du plan de formation pour 2025-2026.

Transformation des métiers

Après la phase de préparation et modélisation du nouveau modèle de collecte, la phase de modélisation de l'adaptation des moyens humains et des parcours individuels a été pilotée par l'équipe RH.

Cela a nécessité de rencontrer les collaborateurs afin de partager avec eux sur le projet et sur leur avenir au sein du smicval.

L'accompagnement personnalisé a été poursuivi en 2024 **avec une quarantaine de mobilités internes** réalisées veillant à faire correspondre au mieux les souhaits des collaborateurs avec les besoins modélisés sur les métiers de demain (évolution ou un nouveau métier) ainsi que le timing de déploiement de l'offre de service Néo Smicval.



Le dialogue social c'est aussi un engagement fort à maintenir le contrat social et conduire le progrès social, cela va au-delà des instances réglementaires au travers des conférences du dialogue social ainsi que d'autres temps de travail et d'échanges comme le travail sur les nouveaux métiers.

*CST : Comité Social Territorial

**F3SCT : Formation Spécialisée en Santé, Sécurité et Conditions de Travail



Effectifs & Mouvements de personnels

490 collaborateurs différents ont été présents, au moins une journée en 2024 afin d'assurer la continuité du service public (soit 364,56 Equivalents Temps Plein (ETP)). Cette hausse s'explique par les équipes de renfort déployées pour permettre d'accompagner les usagers lors de la mise en place de la nouvelle offre de service Néo Smicval, ou encore, d'assurer des besoins techniques de transition. Les premiers collaborateurs suite à la reprise en régie de la collecte sur les territoire du Lussacais ont également été intégrés.

La dynamique d'intégration de nouveaux collaborateurs se poursuit par l'intégration de 21 nouveaux collègues dans les équipes dont 9 intégrations en stage sur emplois permanents.

D'autre part, il faut noter en octobre 2024, le départ vers une autre collectivité, du Directeur Général des Services en poste depuis 2007. Il a été remplacé par la Directrice Générale Adjointe alors en place qui a constitué une nouvelle équipe de direction à ses côtés.

Absentéisme

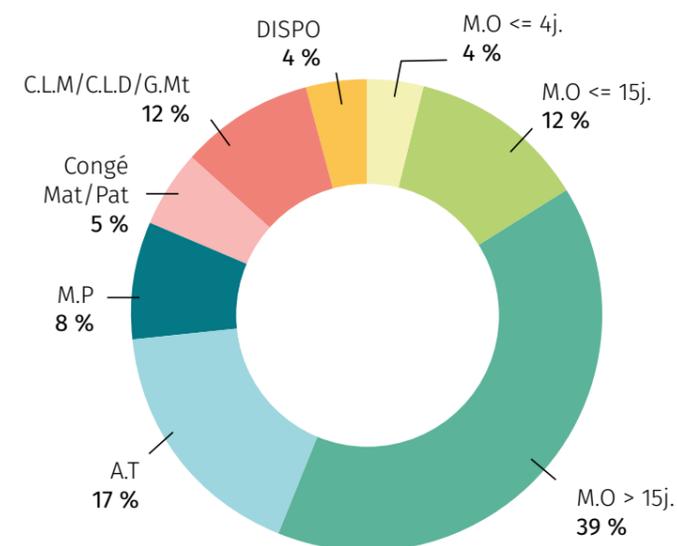
Arrêts de travail

Arrêts de travail (en jours) quelque soit le statut (titulaires, contractuels)	2023	2024	Évolution
Congé Maladie Ordinaire	6231,5	5903	↘
Congé Longue Maladie/Longue Durée	975	1262	↗
Maternité/Paternité	367	511	↗
Accident de Travail/Trajet	1236,5	1810	↗
Maladie professionnelle	748	899	↗
A.S.A COVID-19	118	0	↘
Disponibilité pour raisons de santé	763	488	↘
Total	10439	10873	↗
Taux d'absentéisme global (Maladie Ordinaire + Accident de Travail/Trajet) + (Maladie Professionnelle + CLM + Dispo Santé) + (Maternité/Paternité + ASA COVID)	8,56%	8,18%	↘

Hygiène et sécurité

	2023	2024	Évolution
Accident du travail avec arrêt	41	46	↗
Nombre d'accident de trajet	5	3	↘
Accident du travail sans arrêt	22	24	-

Répartition de l'absentéisme



Analyse sur l'absentéisme

Au titre du **Congé de Maladie Ordinaire**, on note une forte augmentation de nombre de jours d'arrêt de travail due notamment à une part très importante des arrêts de courte durée (= < 4 jours) et ce malgré une diminution des arrêts de moyenne durée (= < 15 jours) et de longue durée (> 15 jours).

De plus, certains agents ayant été déclaré inapte total et définitif à leurs fonctions ont dû être maintenu en Congé de Maladie Ordinaire dans l'attente de la validation de mise en retraite pour invalidité par les instances concernées.

Concernant les **Congés Longue Maladie / Longue Durée**, ceux-ci ont subi une hausse importante résultant de lourdes pathologies sans lien majeur avec les fonctions occupés.

De même pour les **Accidents de Travail / Trajet** ainsi que les **Maladies Professionnelles**, il y a eu une forte hausse du nombre de jours d'arrêt en 2024 comparativement à 2023. A ce titre, et du fait d'inaptitude d'agent à leur fonction, des changements d'affectation / reclassement professionnel voir des demandes de mise en retraite pour invalidité ont dû être instauré au sein de la collectivité.

Enfin, la **Disponibilité d'Office pour Raisons de Santé** a énormément diminué grâce à des reprises d'activité dans le cadre de reclassement professionnel et/ou de changement d'affectation ainsi que des validations de mise en retraite pour invalidité.

D'une manière globale, et comme pour 2023, on retiendra que les politiques de retour aux postes appliquées portent leurs fruits. Elles nécessitent de la part du service des ressources humaines un investissement important en termes d'énergie et de temps (organisation de visite médicale d'expertise, appel des agents, saisie du Conseil Médical du CDG 33, entretiens agents, point d'étape bi-mensuel).

Enfin, il est important de noter que nous constatons un effet induit à cette baisse de l'absentéisme qui se traduit par une augmentation du nombre de demande de Temps Partiel Thérapeutique au-delà du prévisionnel budgétaire. Ici, nous constatons que les agents et les médecins traitants continuent d'utiliser ce dispositif allégé dans le processus de reprise d'une dizaine de collaborateurs. Rappelons, que les collaborateurs placés dans cette position ne sont pas comptabilisés dans l'absentéisme, qu'ils sont présents à mi-temps et rémunérés sur la base d'un temps plein.

À retenir 2024

L'année 2024 représente la deuxième année de la période de transition opérationnelle vers un nouveau service public zero waste = zéro déchet, zéro gaspillage.

Cette année a été marquée par l'avancée conjointe des 4 transformations structurelles, avec la suite de leurs mises en œuvre opérationnelles : nouveau modèle de collecte, incitativité en Pôles Recyclage, nouveaux services de réduction de déchets, avancées des études sur l'autonomie de traitement.

Les résultats en termes de réduction de déchets dépassent les prévisions, avec une baisse globale de 8% sur une année, soit une réduction de plus de 40kg /an /hab.

Malgré un contexte inflationniste entraînant une baisse de la consommation (et donc de la production de déchets), **les décisions politiques prises en 2022 et 2023 ont eu des impacts extrêmement positifs sur la réduction des déchets et la transformation des métiers** avec une quarantaine d'agents ayant changé de métier.

La quantité totale de déchets atteint à nouveau cette année un niveau bas inégalé sur ces 20 dernières années avec - de 500 kg / habitant sur l'année.

Les transformations interconnectées produisent des résultats de baisse de tonnages au-delà des prévisions initiales aussi bien sur la collecte en PAC, que sur les Pôles Recyclage (très peu sur la collecte en porte-à-porte).

Les premiers impacts concernant **la transformation des métiers sont positifs** : quarante agents ont pu changer de métier, réduction de l'accidentologie, de l'absentéisme et des départs à 4h.

Sur le nouveau modèle de collecte, la période de transition se poursuit avec des adaptations et améliorations en cours et à prévoir.

L'offre de nouveaux services continue de s'étoffer pour accompagner au changement de pratiques sur la réduction et la gestion des déchets

Le premier levier incitatif en Pôle Recyclage correspond à 98% des usages et porte ses fruits en baisse de fréquentation et de tonnages.

Les résultats financiers 2024 reflètent les bons résultats techniques et la bascule se poursuit entre l'augmentation des coûts (inflation, TGAP...) et les économies possibles par la baisse des tonnages : l'impact fiscal sur les communes déployées avec le nouveau modèle de collecte sera possible dès cette année.

Bien que contestées par certains, **les actions** proposées par le Smicval pour les usagers sont positives en termes de réduction de déchets et **permettent d'éviter une flambée des charges en cette période de forte contraintes réglementaires et économiques.**

Le Smicval a anticipé au mieux les difficultés économiques. Au vu de leur progression, ces dernières n'ont pas été évitées complètement mais la stratégie financière du Smicval permet de minimiser leurs impacts. A condition de pouvoir poursuivre le déploiement du nouveau modèle de collecte, **le changement de modèle économique est en train de prendre tout son sens.**

Les enjeux environnementaux, économiques et sociaux se renforcent et les efforts de transition engagés en 2023 et poursuivis en 2024 portent tout leur sens au vu des résultats sur ces deux années.

Prospective 2025

Le nouveau modèle économique voulu par Impact entre dans sa troisième année de mise en œuvre et l'objectif de diminution des coûts de traitement par la baisse des tonnages commence à s'opérer. **La maîtrise fiscale visée, et déjà initiée en 2024 sur les zones basculées en PAC, devient plus perceptible** avec une évolution moins forte que les années précédentes de la fiscalité appelée, voire une stabilisation sur les zones en PAC.

Cependant, le maintien d'une double collecte hétérogène sur le territoire retarde le travail d'optimisation de la collecte en PAC, permis seulement après une phase de stabilisation. Parmi les postes de dépenses impactés : le carburant, les dépenses de matériel roulant, les ressources humaines. Par ailleurs, les recettes issues de la facturation aux professionnels (redevance spéciale) sont également incertaines et conduisent à retenir des hypothèses prudentes au BP 2025. Les économies limitées et la perte de dynamique de recettes rendent l'impact sur la fiscalité moins visible, bien que la hausse reste contenue grâce aux premiers effets du projet.

En 2025, le Smicval poursuivra le développement de ses nouveaux services et mettra tout en œuvre pour être au rendez-vous des obligations réglementaires, notamment en termes de réduction (- 50% de déchets enfouis à 2025). Les investissements se poursuivront conformément aux programmes pluriannuels engagés.

Par ailleurs, il est important de souligner que le Smicval bénéficie du soutien important de partenaires financiers qui l'accompagnent dans la réalisation du projet Impact.

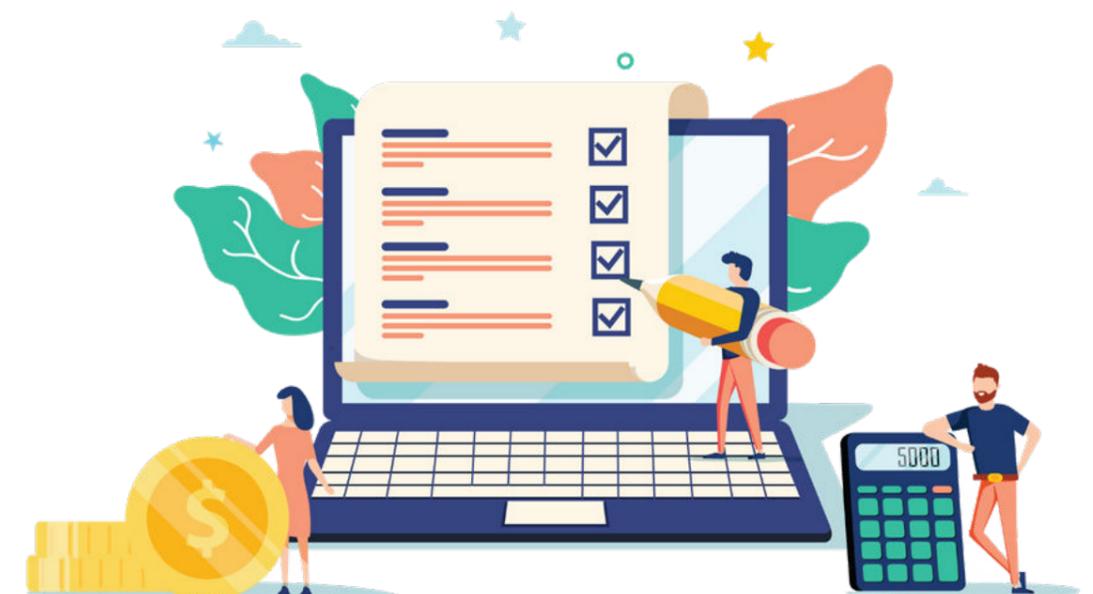
Parmi nos financeurs : l'ADEME (50% de nos subventions), le FEDER, l'Etat, la Région, l'Agence de l'eau), Citeo, ...

Le budget 2025 devra permettre de :

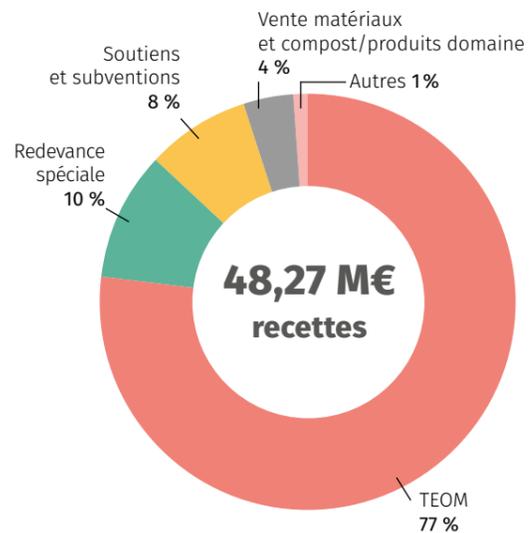
- > continuer à déployer les transformations structurelles,
- > maintenir la dynamique d'infléchissement de la trajectoire fiscale tout en finançant les hausses de coût et en compensant les pertes de recettes,
- > assurer les activités quotidiennes dans un objectif de qualité de service,
- > être au rendez-vous des obligations réglementaires,
- > investir et de développer des projets positifs pour le territoire.

Indicateurs	Résultats Smicval 2024
Taux d'épargne brute	14,4 % - seuil critique < 8 %
Capacité de désendettement	6,53 ans - seuil critique > 15 ans
Dette	40,8 M€

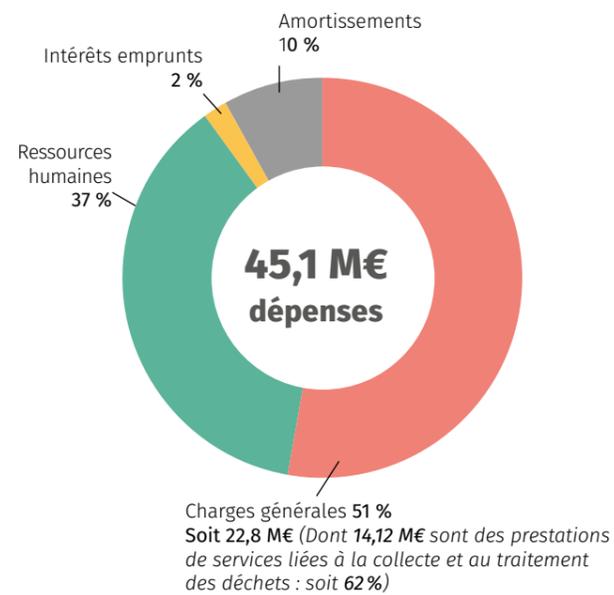
*Épargne brute : différence entre nos recettes réelles de fonctionnement et dépenses réelles



Répartition des recettes de fonctionnement



Répartition des dépenses de fonctionnement

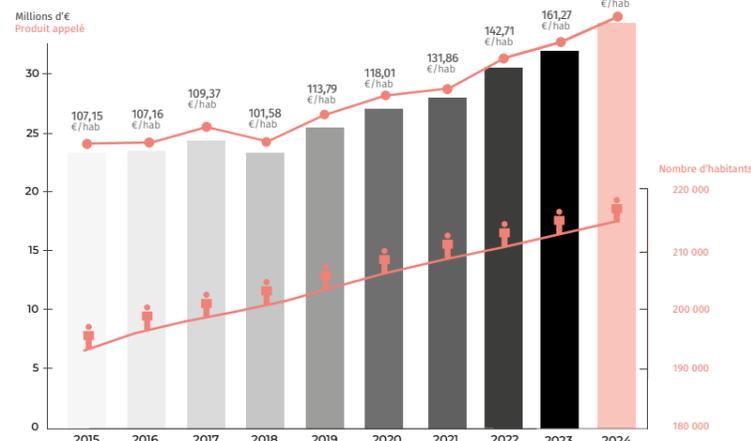


Fiscalité

36 731 523 €
de produit appelé global

Appel à produit

171,72 €
par habitant

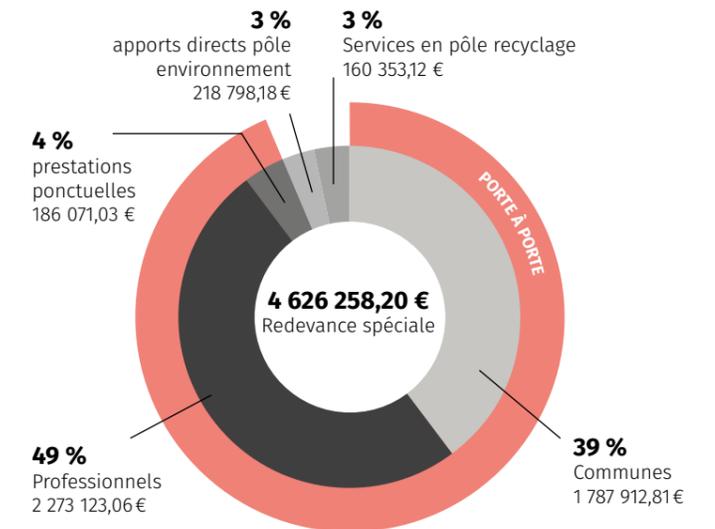


Redevance Spéciale et prestations de services

Contribution des communes et des professionnels pour l'utilisation du service de collecte et traitement de leurs déchets. (porte à porte et pôle recyclage).

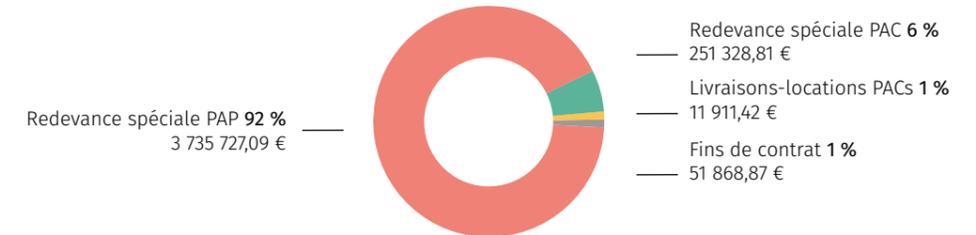
6 243
professionnels
bénéficiaires des services
du SMICVAL (PR et
collecte de proximité)

794
nouveaux pros



Répartition facturation

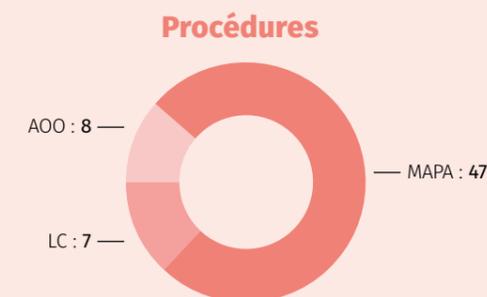
Collecte Porte-à-Porte/Collecte en Apport collectif



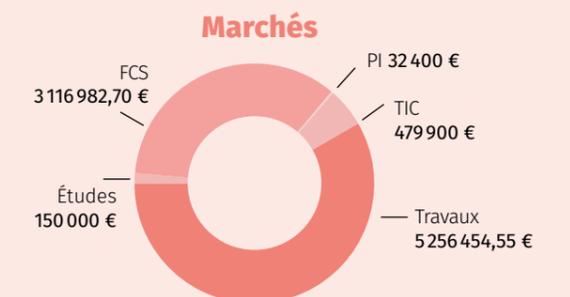
Marchés publics contractualisés en 2024



62
marchés notifiés
pour un montant de 9 035 737,25 € HT



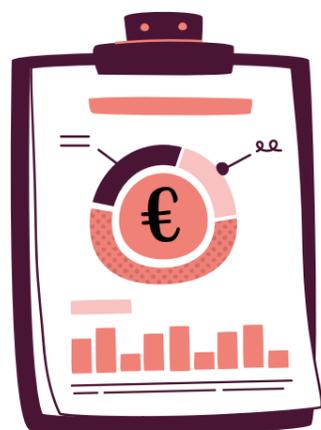
LC : Lettres de consultation achats moins 40 000€HT
AOO : Appel d'offres
MAPA : Marchés à procédures adaptées



TIC : Technique de l'information et de la communication
FCS : Fournitures courantes et services
PI : Prestations intellectuelles

18 | Finances et fiscalité

Investissement			
Opérations d'investissement	2023	2024	Évolution en %
Matériel roulant (acquisition et entretien/réparation)	1 286 673,31 €	6 069 401,26 €	371,71 %
Matériel de pré-collecte	3 198 966,30 €	5 938 651,65 €	85,64 %
Matériels divers	744 429,08 €	2 720 287,71 €	265,42 %
Travaux sur déchèteries	503 657,74 €	2 485 868,10 €	393,56 %
Travaux sur le Pôle Environnement	942 139,03 €	1 350 563,36 €	43,35 %
Travaux sur les CET	4 480,63 €	40 841,63 €	811,52 %
Travaux sur le site de St Girons	111 962,15 €	42 782,86 €	-61,79 %
Total général	6 792 308,24 €	18 648 396,57 €	174,55 %
Autres dépenses d'investissement			
Autres dépenses d'investissement	2023	2024	Évolution en %
Chapitre 16 - Emprunts	3 056 020,40 €	3 246 824,66 €	6,24 %
Chapitre 40 - Opérations d'Ordre et c/27	252 922,95 €	914 426,09 €	261,54 %
Apurement compte 1067	-	-	-
Total général	3 231 496,66 €	4 161 250,75 €	25,76 %
Recettes d'investissement			
Recettes d'investissement	2023	2024	Évolution en %
Chapitre 10 - FCTVA et réserves	324 027,67 €	2 352 941,77 €	626,15 %
Chapitre 13 - Subventions d'équipement	110 314,00 €	163 056 €	47,81 %
Chapitre 16 - Emprunts et dettes	4 000 000 €	12 000 000 €	-
c/238 - remboursement avance forfaitaire St Girons	1 012,97 €	-	-
Chapitre 40 - Recettes d'ordre	3 704 594,31 €	4 301 800,44 €	16,12 %
Chapitre 41 - Opérations patrimoniales	103 932 €	337 467,97 €	-
Total général	8 139 948,95 €	18 817 798,21 €	131,18 %
Résultat de l'exercice au 31 décembre	1 961 302,64 €	-	



Fonctionnement			
Dépenses de Fonctionnement	2023	2024	Évolution en %
Chapitre 11 - Charges générales	23 389 268,75 €	22 827 457,61 €	-2,4 %
Chapitre 12 - Frais de personnel	15 038 225,03 €	16 693 005,00 €	11 %
Chapitre 65 - Autres charges	167 146,05 €	202 833,80 €	21,4 %
Chapitre 66 - Charges Financières	788 378,31 €	980 917,25 €	24,4 %
Chapitre 67 - Charges Except.	100 273,21 €	48 884,59 €	-51,2 %
Chapitre 68 - Provisions	44 000 €	70 000 €	59,1 %
Chapitre 42 - Opérations d'ordre entre sections	3 704 594,31 €	4 301 800,44 €	16,1 %
Total général	43 231 885,66 €	45 124 898,69 €	4,4 %
Recettes de Fonctionnement			
Recettes de Fonctionnement	2023	2024	Évolution en %
Chapitre 13 - Atténuation des charges	35 056,09 €	78 651,27 €	124,36 %
Chapitre 70 - Vente de produits	2 138 069,77 €	1 962 831,54 €	-8,20 %
Chapitre 70 - 75 - Redevance Spéciale	4 732 471,51 €	4 771 047,78 €	0,82 %
Chapitre 74 - Dotations et participations	36 340 198,92 €	40 638 813,29 €	11,83 %
Chapitres 75 à 77 - Autres produits	379 090,01 €	240 294,39 €	-36,61 %
Chapitre 42 - Opérations d'ordre entre sections	252 922,95 €	577 534,31 €	128,34 %
Total général	43 877 809,25 €	48 269 172,59 €	10,01 %
Résultat de l'exercice au 31 décembre	645 923,59 €	3 144 273,35 €	



18 | Finances et fiscalité

Les principaux prestataires (en rose : marchés à bons de commande)

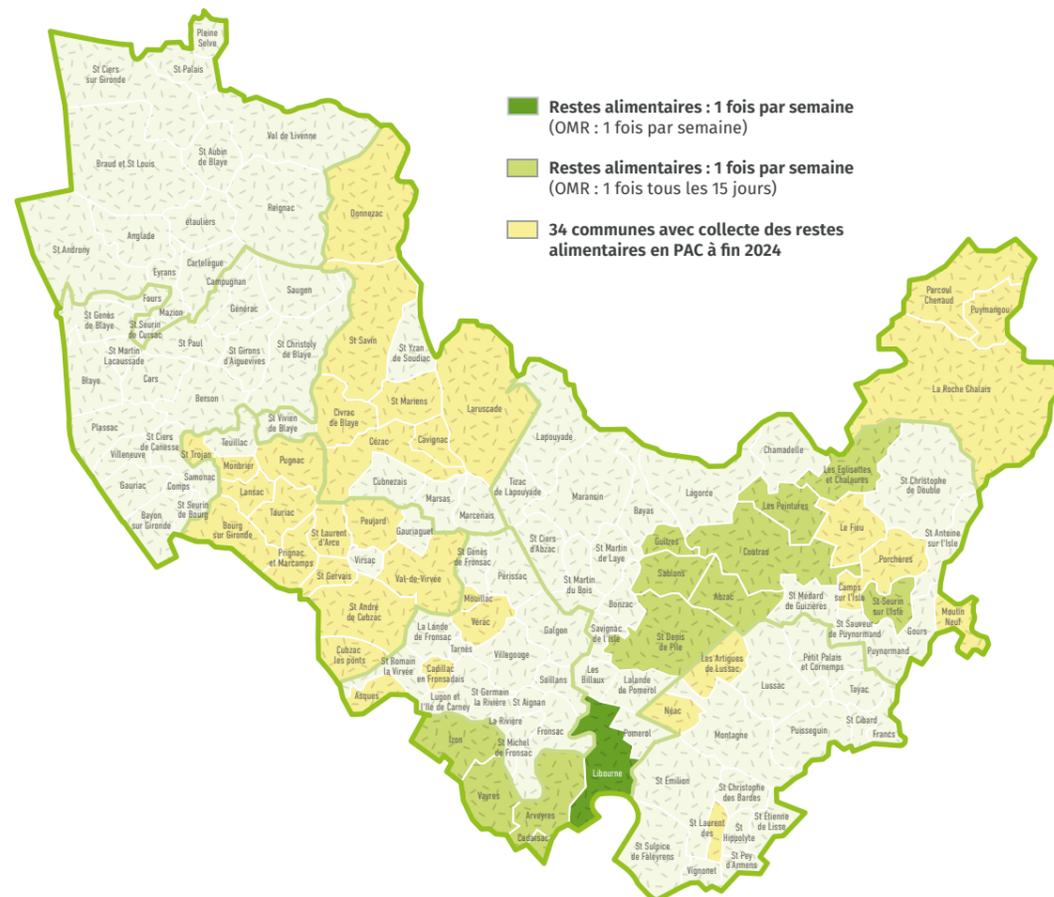
Objet des prestations	Prestations	Montant TTC
Fournitures pièces Poids Lourds	ACI	23 138,47 €
Curage boues STEP + traitement bois B	AES PAPREC AGRO	163 948,79 €
Certification Audit QSE	AFNOR	23 490,00 €
Entretien des espaces verts	AGERAD	28 201,76 €
Fournitures pièces Véhicules légers et Lourds	ALLIANCE AUTOMOTIVE GRAND SUD	202 797,71 €
Produits d'entretien et Location copieurs	AMPA - MARCHES PUBLICS D'AQUITAINE	24 845,56 €
Frais Expertise Bom JOAB SEMAT/UGAP	ANDURAND EXPERTISE	46 073,00 €
Assistance en communication	ANOKA CONSULTING EURL	89 455,64 €
Contrôle réglementaire équipements	APAVE	24 963,60 €
Analyses réglementaires des eaux et de la matière organique	AUREA	57 296,80 €
Mission Maîtrise des coûts	BATSELA	35 790,00 €
Data Conso Bornes	BH TECHNOLOGIES	93 307,31 €
Prestations nettoyage industriel BOM / nettoyage ménager	BIONETT INDUSTRIE SARL	58 079,09 €
Location BOM/EVOLUPAC/BENNE	BOM SERVICES EURL	53 392,23 €
Traitement des plâtres	BRANGEON RECYCLAGE	20 943,18 €
Maintenance Toiture Site Smicval	BRODU JACKY	32 448,00 €
Réparations équipements de collecte	CAMBORIEUX LUC SARL	27 768,00 €
Prestations de conseil juridique et assistance contentieuse	CGCB AVOCATS SCP	56 304,65 €
Fourniture de pièces de rechange et entretien/réparation des véhicules	CHAUVEAU SAS	269 950,09 €
AMO, accompagnement RH	CIRIL SAS	15 519,04 €
Assurance statutaire	CNP ASSURANCES	220 734,10 €
Collecte des déchets partie est du SMICVAL + traitement des refus tri CSR	COVED SAS	1 084 332,63 €
Entretien/réparation des véhicules légers	DEBENAT SARL	31 862,68 €
Avis Marché Public	DIRECTION DE L'INFORMATION	17 280,00 €
Abonnement pack mail DEU	DOLIST	19 351,95 €
Veille réglementaire	ECHOLINE	18 924,00 €
Traitement Bois B	ECO TRANSFORMATION	50 267,36 €
Electricité	ELECTRICITE DE France	274 682,81 €
Prestation de Travaux sur bâtiment du Smicval	EGEP SAS - VINCI FACILITIES	25 113,58 €
Assurance dommages aux biens / RC	FILHET ALARD ET CIE	348 652,79 €
Location des chargeuses sur pneus (PFC)	FLEXILOC SAS	73 977,60 €
Location polybenne grue	FRAIKIN ASSETS	45 238,39 €
Location EPI	GEDIVEPRO	190 819,05 €
Renfort QSE et RH	GELIB GROUPE D EMPLOYEURS	69 770,00 €
Location charriot élévateurs / bobcat	GEM SAS	146 640,01 €
Réparation équipements	GILLARD SAS	15 441,00 €
Réparation clôture suite sinistre	GIRARD SARL	31 718,08 €
Traitement polystyrene	GIRONDE POLYSTYRENE	22 410,32 €
Traitement et évacuation gravats	GRELIER ET FILS SARL	20 486,22 €
Entretien portes sectionnelles	HORMANN	37 663,20 €
Produits de traitement	HPC HAUTE PERFORMANCE CHIMIE	20 616,08 €
Fourniture pièces/entretien et réparation matériels PFC/mécanique	HYDRAULIQUE AQUITAINE SARL	40 040,55 €
Pièces PL	HYMSO SA	34 373,29 €
Maintenance équipements / Télésurveillance	INEO AQUITAINE NV MARCHE 2020	18 976,68 €
Maintenance, réparation prestation de plomberie/chauffage	JAMOT SARL	20 427,44 €
Sacs biodégradables	JEMACO FRANCE SARL	92 427,65 €
Quincaillerie	LEGALLAIS SAS	46 885,52 €
Repas jours férié, formations, repas du personnel	LES PARTENAIRES	22 770,00 €

Les principaux prestataires

Objet des prestations	Prestations	Montant TTC
Location polybenne grue	LOCAMID CLOVIS LOCATION	63 608,24 €
Location semi-remorques (FMA)	LOCAMID SAS	214 625,33 €
Location de cribleur	LOREKI	30 969,56 €
Location laveuse Bacs Bio	LVE LOCATION VOIRIE ENVIRONNEMENT	88 641,41 €
Gardiennage Pôles Recyclages	LYNX SECURITE	25 432,98 €
Fournitures EPI	MABEO INDUSTRIES SAS	90 612,48 €
Routage + gestion site internet	MAILEX SARL	18 302,62 €
Réparations PL	MAINTENANCE COTES SUD MCS	57 624,59 €
Transport des caissons emballages SMD3	MAUFFREY NOUVELLE ACQUITAINE	77 498,60 €
Maintenance Bornes / Conteneurs enterrés	MINERIS PROPLETE - ANCO	15 881,50 €
Interim	MOS MAIN D OEUVRE SERVICES	213 007,93 €
Entretien équipement	NEVEU ET FILS	15 376,18 €
Audit sécurité	ORANGE CIBERDEFENCE	15 780,00 €
Téléphonie mobile et fixe/accès internet	ORANGE SA (MARCHE)	153 685,52 €
Traitement lixiviats	OVIVE SARL	134 543,56 €
Fourniture matériels	PROLIANS NOUVELLE AQUITAINE	19 749,06 €
Curage bassin PFC	PAPREC AGRO SAS	31 333,50 €
GNR	PECHAVY ENERGIE	93 233,82 €
Fourniture de carburants	PICOTY AQUITAINE	1 651 875,93 €
Sacs biodégradables	PTL PLASTIQUES ET TISSAGES	53 116,53 €
Interim	RELAIS AI ASSOCIATION	184 017,66 €
Prestation comptoir répar	RENEE BORDEAUX	29 076,00 €
Location Evolupac	SAML	30 619,35 €
Location polybenne grue, ampliroll	SAMYN LOCATION	51 721,84 €
Vidange cuve / hydourage	SARP OSIS OUEST BORDEAUX	62 530,69 €
Vidange cuve / hydourage	SARP OSIS OUEST BLAYE	50 233,10 €
Maintenance SI	SCMIA	40 548,00 €
Visite preventive/ pièces/ réparation BOM	SEMAT	232 748,54 €
Signalisation, marquage	SIGNALAX	15 496,08 €
Achat et abonnement Géolocalisation	SIMPLICITI	24 836,40 €
Assurances flotte automobile	SMACL ASSURANCES	343 150,68 €
Traitement Emballage SE	SMD3	428 263,14 €
Fourniture de repas chauds et livraison de plateaux-repas	SODEXO ENTREPRISES	165 886,77 €
Enfouissement des OMR, du tout-venant des déchèteries et des refus de crible du centre de tri	SOVAL NV MARCHE	8 321 329,47 €
Assistance sociale	SSIE SERVICE SOCIAL INTER ENTREPRISE	17 160,00 €
Prestations de transport et d'épandage de compost	STVE SAS	31 754,13 €
Assurances parc informatique et bris de machine	SUBERVIE ASSURANCES SARL	20 621,44 €
Interim	SYNERGIE SE	22 976,22 €
Maintenance serveur	SYSTONIC	17 460,92 €
Interim	T2000 TREMPLINS POUR L EMPLOI	84 731,86 €
Réparations pneu	TACQUIPNEU SAS	178 084,03 €
Caractérisation	TERROIRS ET COMMUNAUTE	17 070,00 €
Huile moteur, adblue, lave glace, liquide de refroidissement	TOTAL ENERGIE LUBRIFIANTS	56 446,40 €
Transport des caissons des déchèteries de la Haute Gironde	TRANSPORTS BRANGEON	576 679,36 €
Traitement des Déchets Diffus Spécifiques (DDS)	TRIADIS SERVICES	126 288,81 €
Exploitation du centre de tri	TRIGIRONDE SA	3 305 907,32 €
Acquisition Matériels et Prestation sur Centrale Achat	UGAP	101 928,63 €
Huile moteur	UNIL OPAL	15 204,00 €
Récupération des bacs	VALO 33	30 087,43 €
Evacuation gravats	XEROS ENVIRONNEMENT	22 709,18 €
Formation Elu	XYLAN FORMATIONS	24 137,50 €
Location broyeur DV / CRIBLEUR	YCEO LOCATION	127 444,21 €

19 | Analyse détaillée des flux

Les restes alimentaires



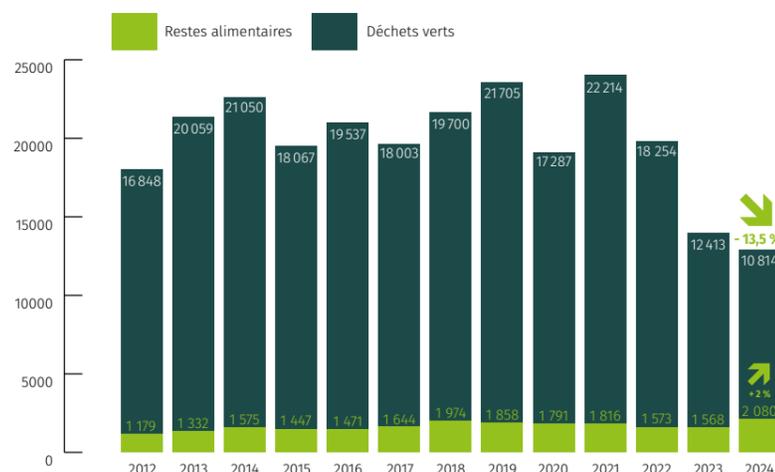
Tonnages entrants sur la plateforme de compostage

Flux entrants	Tonnages collectés	Évolution 2023/2024	Valorisation
Restes alimentaires en PAP (sur les 15 communes concernées)	896 t	+6,5 %	Compost
Restes alimentaires en PAC	472 t	+706 %	Compost
Restes alimentaires apports directs de professionnels	0 t		Compost
Végétaux des Pôles Recyclage (traités sur la plate forme de compostage de St Denis)	9 678 t	-16 %	
Végétaux des pôles recyclage (envoyés sur des plateformes à la ferme)	1 059 t	+22 %	Compost + Bois énergie (issu des refus de crible)
Végétaux apport directs collectivités et entreprises sur pesée	78 t		
Total	12 183 t		

Tonnages de la plateforme de compostage sortants

Flux sortants	Tonnages	Destination
Compost restes alimentaires	142 t	Viticulture et particuliers
Compost Végétaux	1 310 t	Particuliers et communes
Total Compost produits	1 451 t	
Broyats végétaux et paillage	2 605 t	Compostage à la ferme
Refus non valorisables	577 t	Enfouissement
Bois énergie	1 484 t	Valorisation énergétique
Végétaux bruts détournés à la ferme	1 059 t	Compostage à la ferme
Végétaux bruts évacués de la plateforme de compostage sans traitement	0 t	Valorisation organique

Évolution des tonnages



59 924 habitants collectés en PAP*

59 933 habitants collectés en PAC* au 31/12/24

29 Kg/an/hab en zone PAP*

8 Kg/an/hab en zone PAC*

51 Kg/an/hab de végétaux

* (depuis la mise en service jusqu'au 31/12/23)
 * PAC = Points d'Apport Collectifs
 * PAP = porte à porte

Baisse significative sur les végétaux :

- 13,5 % sur l'année

Non acceptation des tontes et feuilles en pôle recyclage en novembre 2022 (avec offre alternative de formations, guides et soutiens financiers) et mise en place du dispositif pour une juste contribution des usagers en pôle recyclage en juillet 2023



19 | Analyse détaillée des flux

Les papiers et emballages

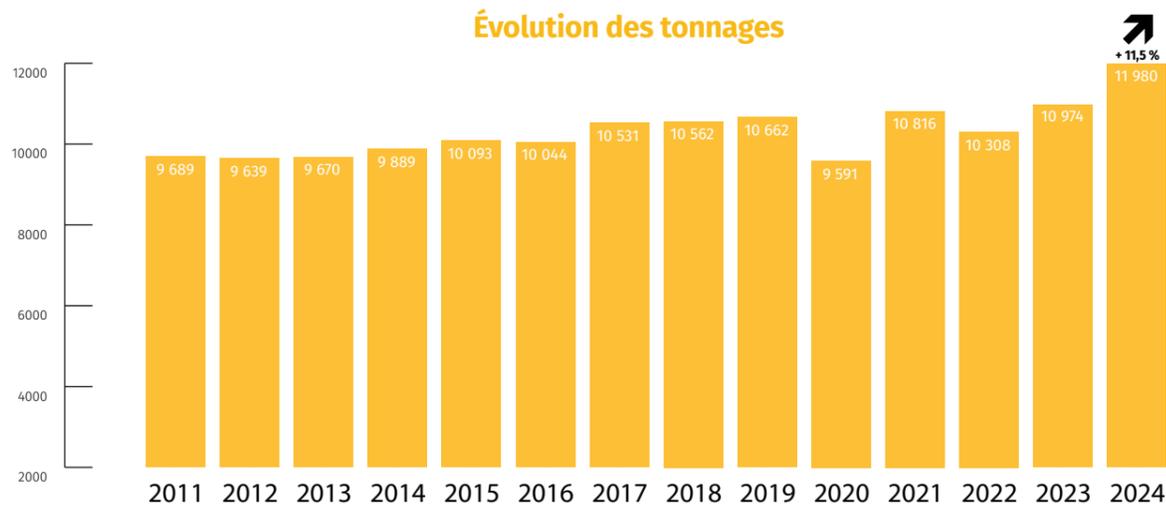


57 Kg
par an/hab
de moyenne triée

50 Kg
par an/hab
de moyenne nationale

114 Kg
par an/hab
de gisement

Évolution des tonnages



Tonnages entrants au centre de tri				
	Tonnages 2024	Kg/hab/an	Évolution 2023/2024	Provenance
Nord-Ouest	4 619	22	+16,8%	Collecte en porte à porte en bac jaune et PAC
Sud-Est	6 465	30,7	+6,5%	Collecte en porte à porte en bac, sac jaune et PAC
Grand Saint-Emilionnais + CDC Pays de Saint-Aulaye	896	4,3	-5,5%	Collecte en porte à porte en bac jaune et PAC
Emballages (apports directs)	6,4	0,03	-26,9%	Apport direct par les professionnels
Cartons	1 074	5,1	-16,8%	Apport en pôle recyclage
	21	0,1	+45%	Collecte en PAC
Films plastiques	22	0,1	+52,3%	Apport en pôle recyclage
Total	13 103 t			

PAC : points d'apport collectifs

Tonnages sortants	
Flux sortants	Tonnage
Tonnages fines de chaîne de tri	825
Tonnages de refus CSR	2 085
Tonnages de refus incinérés	386
Tonnages valorisés	9 199
Total sortants du centre de tri	12 495

Les filières de valorisation des matériaux		
Matériaux	Tonnages 2024	Prestataire recycleurs
Acier	532	Arcelor
Aluminium	135	Suez
Plastique (PET clair)	607	Suez
PolyÉthylène et PolyPropylène	395	Paprec
Journaux, Revues et Magazines	1 179	Norske sog et Ouate Eco
ELA (brique alimentaire)	122	Paprec
EMR (cartonnettes)	2 681	Veolia/EPC
Cartons	1 108	Acteco
Sacs et films plastiques	15	Azura
Flux en développement	729	Citéo
Gros de magasin	1 697	Sabatier
Total tonnages valorisés	9 200 t	

19 | Analyse détaillée des flux

Verre



Évolution des tonnages

Provenance	Tonnages	Kg/an/hab	Évolution 2023/2024	Traitement	Valorisation
Nord-Ouest	3324	15,8	+1,4%	O.I. Vayres (33)	Verre
Sud-Est	4330	20,6	+2,8%		
Total	7654	36,4	+1,5%		



Moyenne triée
36,4 Kg par an/hab

Gisement
41 Kg par an/hab

Textile



141 lieux d'apports volontaires répartis sur le territoire.
Le Smicval trie 5,4 Kg/hab/an pour un gisement de 11 Kg/hab/an



0,55% de refus

64,35% réemployés

30% isolant thermique (OUATECO 40)

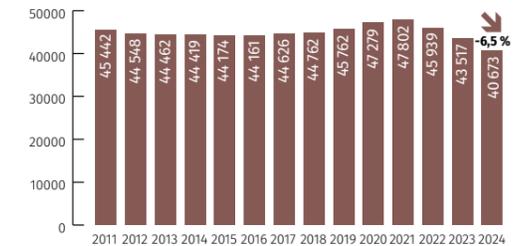
8% Combustible solide de récupération (Brangeon 37)

Ordures ménagères résiduelles



Évolution des tonnages

Provenance	Tonnages	Kg/an/hab	Évolution 2023/2024	Transfert	Traitement
Nord-Ouest (zone porte à porte)	10824	72,9		Saint-Girons	
Nord-Ouest (zone points d'apport collectifs)	4518				
Sud-Est (zone porte à porte)	19809	101,6		Saint-Denis de Pile	Enfouissement ISDND Lapouyade (33)
Sud-Est (zone points d'apport collectifs)	1564				
Grand Saint-Emilionnais et CDC du pays de St-Aulaye	3958	18,8			
Total	40673	193	-6,5%		



193 Kg par an/hab de production

254 Kg par an/hab de moyenne nationale



Centre de transfert

- > **Maître d'ouvrage :** Smicval.
- > **Exploitant :** Smicval.
- > **Type de process :** Transfert gravitaire.
- > **Part des déchets provenant de l'EPCI :** 100%

Saint-Girons d'Aiguevives :

- > **Capacité annuelle autorisée :** 28 050 tonnes/an. 22 000 tonnes/an d'ordures ménagères résiduelles. 750 tonnes/an de biodéchets. 5 300 tonnes/an d'emballages et de journaux/mag.

Saint-Denis de Pile :

- > **Capacité annuelle autorisée :** 39 000 tonnes/an d'ordures ménagères résiduelles et de refus des unités.

Centre d'enfouissement

ISDND Lapouyade

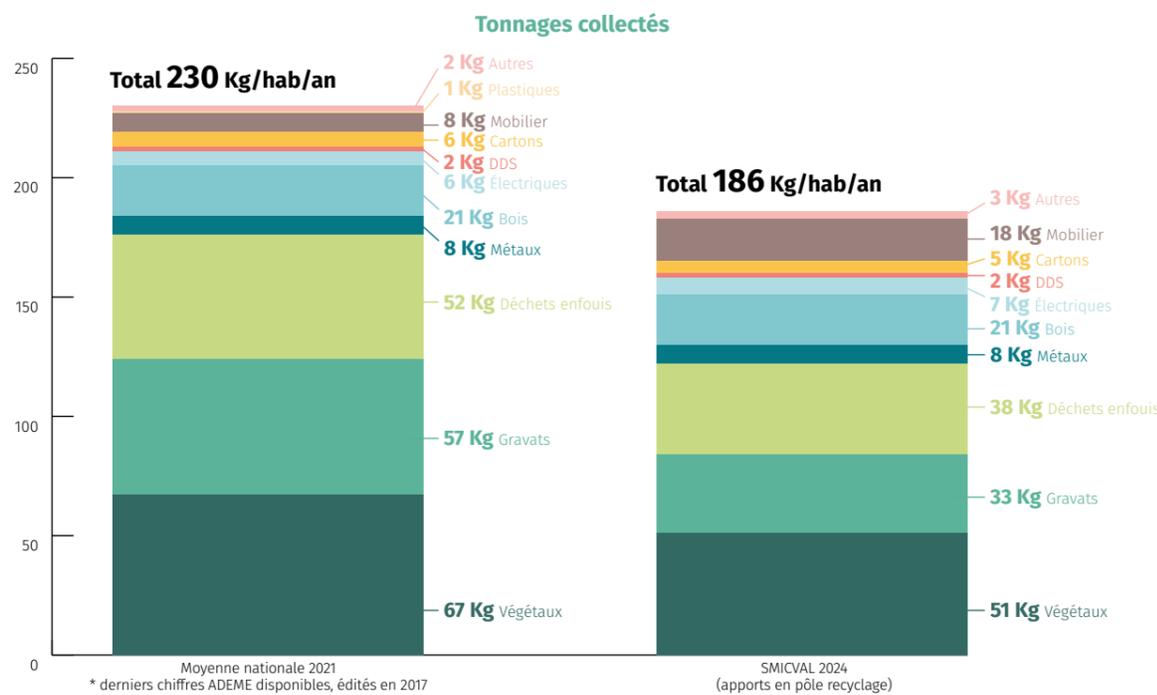
- > **Maître d'ouvrage :** SOVAL VEOLIA.
- > **Exploitant :** SOVAL.
- > **Capacité annuelle de l'unité :** 430 000 tonnes/an (capacité totale).
- > **Type de process :** Enfouissement compacté par couches de déchets ultimes et d'encombrants (process) et valorisation du biogaz.

19 | Analyse détaillée des flux

Les pôles recyclage

Apports en pôles recyclage						
Flux	Tonnages collectés	Évolution 2023/2024	Kg/hab/an	Lieu de transfert	Lieu de traitement	Valorisation
Végétaux	10 736	-13,5 %	51		Plate-forme de compostage Saint Denis de Pile (33)	Broyat, compost et bois énergie
Bois	4 441	-15,2 %	21	Pôle environnement (33) Broyage	Brangeon Environnement	Aggloméré, panneaux de particules et bois énergie
Cartons	1074	-16,8 %	5	Centre de tri Saint Denis de Pile (33)	CORENSO (33)	Carton
Métaux	1 753	-6,4 %	8		Derichebourg + CRL (33)	Métaux
Meubles	3 817	-8,1 %	18		Eco Maison (33)	Recyclage matière
Gravats	6 948	-32,4 %	33		XEROS (33) et GRELIER (33)	Remblai
Électriques - D3E	1 444	-12,3 %	7		ECOLOGIC	Dépollution, Recyclage métaux
Plâtre	1444	+60 %	1		Brangeon (33)	Plaques de plâtre
Films et sacs plastiques	22	-52,3 %	0,1	Pôle environnement (33)	AZURA (33)	Recyclage matière
Pneus	98	-24,9 %	0,5	Pôle environnement (33)	ALIAPUR/ALCYON	Pneumatique
Huiles minérales et végétales(t)	101	-12,1 %	0,5		VALO et SEVIA	Régénération, Incinération, Cire, Glaçage papier
Lampes	8	+105 %	0,04		RECYLUM	Dépollution
Piles	9	-26,1 %	0,04		SCRELEC	
Déchets Dangereux	391	-0,2 %	1,9		Eco DDS et TRIADIS	Ré-utilisation
Cartouches d'encre	1,2	+23,4 %	0,006		COLLECTORS	
Batteries	25	+5,7 %	0,12		CRL (33)	Dépollution, Valorisation
Déchets enfouis	7 971	-15,5 %	38	Pôle environnement (33)	ISDND Lapouyade (33)	Enfouissement biogaz
Polystyrène	21	+ 84,7 %	0,1		Gironde Polystyrène (33)	Recyclage matière
ASL (Articles Sport et Loisirs)	13		0,06			

Déchets acceptés en pôle recyclage												
	Saint Gervais	Saint Mariens	Saint Aubin de Blaye	Saint Paul	Saint Denis de Pile	Libourne Ballastière	Libourne CTM	Smicval Market Vayres	Vérac	Coutras	Saint Seurin sur l'Isle	La Roche Chalais
Accueil des professionnels	✓	✓	✓	✓	✓	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✓
Végétaux (hors tontes et feuilles)	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Tontes et feuilles	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗
Gravats	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✗	✓	✓	✓	✓	✓
Déchets enfouis (tout-venant)	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Bois	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Métaux	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✗	✓	✓	✓	✓	✓
Cartons	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Meubles (Déchets d'Éléments d'Ameublements DEA)	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✗	✓	✓	✓	✓	✓
Verre	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Pneus	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Bidons Plastiques	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Électriques (D3E)	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Néons	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Lampes - ampoules	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Piles	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Cartouches d'encre	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Huiles de vidange	Particuliers	Particuliers	Particuliers	Particuliers	Particuliers	Particuliers	Particuliers	Particuliers	Particuliers	Particuliers	Particuliers	Particuliers
Huiles Alimentaires	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Polystyrène	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✗	✓	✓
Textiles/chaussures	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Papier	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Films et sacs plastiques	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✗
Déchets de soin DASRI (déchets infectieux)	Particuliers	Particuliers	Particuliers	Particuliers	Particuliers	Particuliers	✗	✗	✗	✗	✗	Particuliers
Déchets dangereux DDS	Particuliers	Particuliers	Particuliers	Particuliers	Particuliers	Particuliers	Particuliers	Particuliers	Particuliers	Particuliers	Particuliers	Particuliers
Batterie	Particuliers	Particuliers	Particuliers	Particuliers	Particuliers	Particuliers	Particuliers	Particuliers	Particuliers	Particuliers	Particuliers	Particuliers
Plâtre	✓	✗	✗	✗	✓	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✗
Fréquentation	57 219	35 008	15 389	29 645	40 629	37 101	14 211	38 234	26 015	19 556	20 153	12 586







**Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte
et de Valorisation du Libournais Haute-Gironde**

8 route de la Pinière 33910 Saint Denis de Pile - www.Smicval.fr

Rapport présenté par Monsieur Sylvain Guinaudie,
Président du Smicval en Conseil Syndical.
Rapport établi conformément à la loi n°95-101 du 2 février 1995,
et au décret d'application n°2015-187 du 30 décembre 2015

Contenus, illustrations et crédits photos :
Service communication du Smicval

